

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2157

20 juillet 2016

SOMMAIRE

Balmora S.à r.l.	103530	Le Roseau	103536
Bock Capital EU Acquisitions 10b S.à r.l.	103511	Les Roses S.A.	103494
Carida S.à r.l.	103527	Levana Investments S.A.	103494
Central Park Aircraft Leasing S.à r.l.	103498	Levana Investments S.A.	103491
Cousimin S.A.	103498	LeverageSource VI S. à r.l.	103495
Daniela Zimmermann Hairdressing S.à r.l.	103534	Libertis S.à r.l.	103494
Defense Plaza JV S.à r.l.	103520	Liquiditätsfluss No.1 S.A.	103490
GraceB S.à r.l.	103493	Liquiditätsfluss No.2 S.A.	103490
Ladoie S.A.	103495	Liris S.à r.l.	103536
Lagon Bleu S.A.	103492	Li.Ter Luxembourg S.A.	103490
Lairnisia Gestion S.à r.l.	103496	Logicor Pledgeco I S.à r.l.	103490
Lambda Assets S.A.	103491	Logwin AG	103490
Landmark Holding S.A.	103496	LOYS Sicav	103497
Landshut S.à r.l.	103496	Lupus Alpha Investment S.A.	103495
Langenfeld S.à r.l.	103496	Luxaviation Holding Company	103492
Lawson Electro-Mécanique Industrielle S.à r.l.	103493	Lux Citizen S.à r.l.	103496
Lawson Electro-Mécanique Industrielle S.à r.l.	103491	Luxembourg Space Telecommunication S.A.	103491
Lawson Electro-Mécanique Industrielle S.à r.l.	103493	Lux Flex	103498
LBP Luxco GP 3-Condo S.à r.l.	103492	Luxvaluation S.à r.l.	103491
LBP Luxco GP 4-North S.à r.l.	103492	Lyngen Holdco S.à r.l.	103495
LBP Luxco GP 5-South S.à r.l.	103493	Marco Nottar Werbeagentur S.A.	103497
LBP Luxco GP 6-Hessen S.à r.l.	103493	Metamorphlux S.à r.l.	103497

Liquiditätsfluss No.1 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 287-289, route d'Arlon.
R.C.S. Luxembourg B 147.749.

Les comptes annuels au 31/12/2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Référence de publication: 2016109477/9.
(160082067) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2016.

Liquiditätsfluss No.2 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 287-289, route d'Arlon.
R.C.S. Luxembourg B 147.750.

Les comptes annuels au 31/12/2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Référence de publication: 2016109478/9.
(160082066) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2016.

Logicor Pledgeco I S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 2-4, rue Eugène Ruppert.
R.C.S. Luxembourg B 179.696.

Les comptes annuels de la société Logicor Pledgeco I S.à r.l. au 31/12/2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Référence de publication: 2016109479/10.
(160081946) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2016.

Logwin AG, Société Anonyme.

Siège social: L-6776 Grevenmacher, 5, An den Längten.
R.C.S. Luxembourg B 40.890.

Der Konzernabschluss zum 31. Dezember 2015 und der diesen Konzernabschluss betreffende Bericht des Wirtschaftsprüfers wurden beim Handels- und Gesellschaftsregister in Luxemburg hinterlegt.
Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, den 9. Mai 2016.
Référence de publication: 2016109480/11.
(160081493) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2016.

Li.Ter Luxembourg S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.
R.C.S. Luxembourg B 36.482.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire du 12 mai 2016

1. L'Assemblée accepte la démission en tant que liquidateur de la société de Grant Thornton Lux Audit S.A., ayant son siège social 89A, Pafébruch à L-8308 Capellen.
2. L'Assemblée nomme en remplacement du liquidateur démissionnaire, Monsieur Ronald FEIJEN, employé privé, avec adresse professionnelle 10 South Molton Street à W1K 5QJ Londres.

Luxembourg, le 12 mai 2016.
Pour la société
Un mandataire

Référence de publication: 2016109476/15.
(160082331) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2016.

Luxembourg Space Telecommunication S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1125 Luxembourg, 2, rue Amélie.

R.C.S. Luxembourg B 185.602.

J'ai le regret de vous remettre, par la présente, ma démission en qu'administrateur de classe B de la Société Luxembourg Space Telecommunication S.A. avec effet immédiat.

Luxembourg, le 12 mai 2016.

Caroline Goergen.

Référence de publication: 2016109488/10.

(160081541) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2016.

Luxvaluation S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8373 Hobscheid, 12, Henneschtgaass.

R.C.S. Luxembourg B 191.112.

Le bilan et l'annexe au bilan au 31/12/2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2016109489/10.

(160081932) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2016.

Lawson Electro-Mécanique Industrielle S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6187 Gonderange, Gehaansraich.

R.C.S. Luxembourg B 149.830.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 mai 2016.

Martial LAWSON.

Référence de publication: 2016109496/10.

(160081732) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2016.

Lambda Assets S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 32, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 85.474.

Extrait des résolutions adoptées par l'associé unique le 9 mai 2016

L'associé unique renouvelle Monsieur Jean-Luc JOURDAN à la fonction d'administrateur unique et la société GLOBAL CORPORATE ADVISORS S.à r.l. à la fonction de commissaire aux comptes, jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire à tenir en l'an 2022.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2016109492/12.

(160081716) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2016.

Levana Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 140.441.

Le bilan au 31 décembre 2014 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 mai 2016.

Signature

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Référence de publication: 2016109510/12.

(160081860) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2016.

Luxaviation Holding Company, Société Anonyme.

Siège social: L-1246 Luxembourg, 4A, rue Albert Borschette.
R.C.S. Luxembourg B 147.397.

—
EXTRAIT

En date du 5 mai 2016, les actionnaires ont pris les résolutions suivantes:

- Acceptation de la démission de la société PRO FIDUCIAIRE Auditing & Accounting S.à r.l. en tant que commissaire aux comptes.

- Nomination de KPMG Luxembourg ayant son siège social au 39, avenue John Kennedy L-1855 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B149133 en tant de Réviseur d'Entreprises Agréé, avec effet au 19 novembre 2015 et ce jusqu'à l'assemblée générale annuelle de 2016.

Pour extrait conforme.

Luxembourg, le 12 mai 2016.

Référence de publication: 2016109485/16.

(160081893) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2016.

Lagon Bleu S.A., Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 109.182.

—
LIQUIDATION JUDICIAIRE

Par jugement rendu en date du 12 mai 2016, le Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg, siégeant en matière commerciale, a ordonné en vertu de l'article 203 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, la dissolution et la liquidation de la société suivante:

- LAGON BLEU S.A., avec siège social à L-1471 Luxembourg - 217, route d'Esch, dénoncé en date du 7 août 2013,

Le même jugement a nommé juge-commissaire Monsieur Thierry SCHILTZ, juge, et liquidateur Maître Stéphanie GUERISSE, avocat, demeurant à Luxembourg.

Il ordonne aux créanciers de faire la déclaration de leurs créances avant le 2 juin 2016 au greffe de la sixième chambre de ce Tribunal

Pour extrait conforme

Stéphanie GUERISSE

Le liquidateur

Référence de publication: 2016109491/18.

(160080429) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2016.

LBP Luxco GP 3-Condo S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 120.706.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 25 Avril 2016.

Référence de publication: 2016109497/10.

(160082110) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2016.

LBP Luxco GP 4-North S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 120.514.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 25 Avril 2016.

Référence de publication: 2016109498/10.

(160082109) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2016.

Lawson Electro-Mécanique Industrielle S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6187 Gonderange, Gehaansraich.

R.C.S. Luxembourg B 149.830.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 mai 2016.

Martial LAWSON.

Référence de publication: 2016109495/10.

(160081717) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2016.

LBP Luxco GP 5-South S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 120.515.

Les comptes annuels au 31 décembre 2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 25 Avril 2016.

Référence de publication: 2016109499/10.

(160082108) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2016.

LBP Luxco GP 6-Hessen S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 120.704.

Les comptes annuels au 31 décembre 2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 25 Avril 2016.

Référence de publication: 2016109500/10.

(160082107) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2016.

GraceB S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue John F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 179.188.

Le Bilan consolidé au 31 mars 2015 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg (conforme Art. 314 du loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales).

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

GraceB S.à.r.l.

Manacor (Luxembourg) S.A.

Signature

Gérant

Référence de publication: 2016109352/14.

(160081747) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2016.

Lawson Electro-Mécanique Industrielle S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6187 Gonderange, Gehaansraich.

R.C.S. Luxembourg B 149.830.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 mai 2016.

Martial LAWSON.

Référence de publication: 2016109494/10.

(160081671) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2016.

Les Roses S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.
R.C.S. Luxembourg B 123.794.

—
LIQUIDATION JUDICIAIRE*Extrait*

Par jugement rendu en date du 12 mai 2016, le Tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, sixième chambre, siégeant en matière commerciale, a en vertu de l'article 203 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, prononcé la dissolution et ordonné la liquidation de la société:

- société LES ROSES SA, avec siège social 1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri, de fait inconnue à cette adresse

Le même jugement a nommé juge-commissaire Monsieur Laurent LUCAS, juge au Tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, et liquidateur Maître Cécilia COUSQUER, avocat à la Cour, demeurant à Luxembourg, et ordonne aux créanciers de faire la déclaration de leurs créances au greffe du Tribunal de commerce de et à Luxembourg avant le 2 juin 2016.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme
Me Cécilia COUSQUER
Le liquidateur

Référence de publication: 2016109508/21.

(160080968) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2016.

Levana Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R.C.S. Luxembourg B 140.441.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 2 mai 2016 que, le mandat des organes sociaux étant venu à échéance, ont été renommés:

a) administrateur

- Madame Gabriele SCHNEIDER, directrice de société, avec adresse professionnelle à L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont

b) Commissaire aux comptes

- Monsieur Jérôme DOMANGE, administrateur de société, avec adresse professionnelle à L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

jusqu'à l'issue de l'assemblée générale annuelle statutaire qui se tiendra en l'an 2021.

Luxembourg, le 2 mai 2016.

POUR EXTRAIT CONFORME
POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION
Signature

Référence de publication: 2016109509/21.

(160081859) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2016.

Libertis S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 100.000,00.

Siège social: L-2350 Luxembourg, 1A, rue Jean Piret.
R.C.S. Luxembourg B 204.365.

—
FIMALAC DEVELOPPEMENT, associée unique de la société Libertis S.à r.l. a désormais l'adresse suivante:

1A, rue Jean Piret, L-2350 Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18/05/2016.

Référence de publication: 2016111048/12.

(160083869) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2016.

LeverageSource VI S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 20.000,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 44, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 138.094.

—
Par résolutions prises en date du 30 avril 2016, l'associé unique a pris les décisions suivantes:

1. Acceptation de la démission de Philippe Salpetier, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, de son mandat de gérant B, avec effet immédiat;

2. Nomination de David O'Neill, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1 882 Luxembourg, au mandat de gérant B, avec effet immédiat et pour une durée indéterminée

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 mai 2016.

Référence de publication: 2016111047/15.

(160083922) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2016.

Ladoie S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2350 Luxembourg, 1, rue Jean Piret.

R.C.S. Luxembourg B 161.701.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2016111063/9.

(160083935) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2016.

Lyngen Holdco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: NOK 10.200.000,00.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 1-3, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 192.445.

—
EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises par les Associés de la Société en date du 12 mai 2016 que:

- Monsieur Geoffrey Henry démissionne de son poste de gérant de classe A avec effet au 30 avril 2016;

- Madame Pamela Valasuo, née le 26 mai 1975 à Borga Ik, Finlande, demeurant professionnellement au 412F, Route d'Esch, L-2086 Luxembourg, est nommée en tant que nouveau gérant de classe A de la Société en remplacement du gérant démissionnaire avec effet immédiat et ce pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 12 mai 2016.

Référence de publication: 2016111058/16.

(160083524) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2016.

Lupus Alpha Investment S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6B, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 79.272.

—
Le bilan au 31 décembre 2015 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 Mai 2016.

Pour LUPUS ALPHA INVESTMENT S.A.

Société Anonyme

RBC Investor Services Bank S.A.

Société Anonyme

Référence de publication: 2016111051/14.

(160083803) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2016.

Lux Citizen S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 91, rue de Merl.
R.C.S. Luxembourg B 205.062.

Extrait d'acte de cession de parts

Il a été convenu en date du 10 mai 2016 à Luxembourg avec effet au 12 mai 2016 que:

Monsieur Benoît Jaffeux, né le 7 octobre 1982 à Metz, demeurant à 5 rue des Romains, F-57970 Kuntzig, cède ses quinze parts de la société Lux Citizen S.à r.l. à

Claude Kikoka Mbala, né le 15 décembre 1981 à Kalémie en République Démocratique du Congo, demeurant à 91 rue de Merl, L-2146 Luxembourg, à hauteur de 10 parts;

et Bakta Krein Chaouche, née le 10 mars 1970 à Terville, demeurant à 16 rue des sports, L-5774 Weiler-La-Tour, à hauteur de 5 parts.

Référence de publication: 2016111052/15.

(160084710) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2016.

Lairnisia Gestion S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3A, boulevard du Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 59.348.

Les comptes annuels au 31/12/2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2016111064/9.

(160083660) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2016.

Landmark Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1260 Luxembourg, 5, rue de Bonnevoie.
R.C.S. Luxembourg B 135.693.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

LANDMARK HOLDING S.A.

Référence de publication: 2016111065/10.

(160083345) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2016.

Landshut S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.600,00.

Siège social: L-2546 Luxembourg, 10, rue C.M. Spoo.
R.C.S. Luxembourg B 129.197.

Les comptes annuels au 31 décembre 2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Signature.

Référence de publication: 2016111041/10.

(160083897) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2016.

Langenfeld S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2546 Luxembourg, 10, rue C.M. Spoo.
R.C.S. Luxembourg B 128.604.

Les comptes annuels au 31 décembre 2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Signature.

Référence de publication: 2016111042/10.

(160083896) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2016.

LOYS Sicav, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-5365 Munsbach, 1C, rue Gabriel Lippmann.
R.C.S. Luxembourg B 153.575.

Auszug aus dem Protokoll der Ordentlichen Generalversammlung der LOYS Sicav die am 17. Mai 2016 in Munsbach stattfand:

1. Die Generalversammlung beschließt, die folgenden Personen bis zur nächsten Generalversammlung, die über den Jahresabschluss der LOYS Sicav für das am 31. Dezember 2016 endende Geschäftsjahr abstimmt, wieder zum Verwaltungsrat zu ernennen:

- Frank Trzewik (Verwaltungsratsmitglied), geschäftsansässig in Alte Amalienstrasse 30, D- 26135 Oldenburg,
- Stefan Schneider (Verwaltungsratsmitglied), geschäftsansässig in 1c, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach.

2. Die Generalversammlung beschließt, den Wechsel des Abschlussprüfers und die Wahl von KPMG Luxembourg, Société coopérative, 39, Avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, zum Abschlussprüfer der LOYS Sicav bis zur nächsten Generalversammlung, die über den Jahresabschluss für das am 31. Dezember 2016 endende Geschäftsjahr abstimmt, zu bestellen.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Munsbach, den 18. Mai 2016.

Für LOYS Sicav

Die Verwaltungsgesellschaft

Hauck & Aufhäuser Investment Gesellschaft S.A.

Référence de publication: 2016111075/23.

(160083807) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2016.

Marco Nottar Werbeagentur S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6633 Wasserbillig, 74, route de Luxembourg.
R.C.S. Luxembourg B 93.772.

Im Protokoll der außerordentlichen Hauptversammlung, die am 16. März 2016 um 14.00 Uhr abgehalten worden ist, haben die Aktionäre folgende Entscheidungen getroffen:

- Die Hauptversammlung beschliesst die Abberufung des Verwaltungsratsmitglied Frau Heike Weber.
- Die Hauptversammlung ernennt als neuen Verwaltungsratsmitglied Frau Ina Maria Bruns, geboren am 3. Juli 1966 in Wessum jetzt Ahaus (Deutschland) wohnhaft in D-54296 Trier, am Gottbach, 32. Das Mandat ist befristet bis zur Generalversammlung 2021.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Wasserbillig, den 16. März 2016.

Für den Verwaltungsrat

Unterschriften

Référence de publication: 2016111086/17.

(160083484) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2016.

Metamorphlux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 488, route de Longwy.
R.C.S. Luxembourg B 191.842.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 mai 2016.

Pour copie conforme

Pour la société

Maître Carlo WERSANDT

Notaire

Référence de publication: 2016111097/14.

(160083990) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2016.

Cousimin S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.
R.C.S. Luxembourg B 164.930.

—
EXTRAIT

Les mandats d'administrateurs de la Société d'André Elvinger et Kevin Malanga ont pris fin à l'assemblée générale annuelle en date du 20 mai 2016.

L'assemblée générale annuelle de la Société a renouvelé les mandats de Debbie Brown en tant qu'administrateur de classe A de la Société et de Martine Elvinger en tant qu'administrateur de classe B de la Société avec effet au 20 mai 2016 et jusqu'à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2021.

L'assemblée générale annuelle de la Société a nommé Miriam Schinner, résidant professionnellement au 2, place Winston Churchill, L-1340, Luxembourg en tant, qu'administrateur de classe B de la Société avec effet au 20 mai 2016 et jusqu'à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2021.

En date du 20 mai 2016, le mandat de Deloitte Audit S.à r.l., ayant son siège social au 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg, et enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 67 895 a été renouvelé en tant que réviseur d'entreprises agréé de la Société jusqu'à l'assemblée générale annuelle délibérant sur les comptes de 2016.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 mai 2016.

Pour la Société

Référence de publication: 2016112416/23.

(160085490) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2016.

Lux Flex, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 5, rue Jean Monnet.
R.C.S. Luxembourg B 155.038.

—
L'assemblée générale ordinaire du 14 avril 2016 a décidé de renouveler les mandats de Messieurs Oliver Schütz, Markus Ulm et Heinrich Hugenschmidt en tant que membres du conseil d'administration de Lux Flex.

Par conséquent, le conseil d'administration se compose dorénavant comme suit et ce jusqu'à la fin de la prochaine assemblée générale ordinaire des actionnaires qui se tiendra en 2017.

- Oliver Schütz, Membre du Conseil d'Administration
5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
- Markus Ulm, Membre du Conseil d'Administration
5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
- Heinrich Hugenschmidt, Membre du Conseil d'Administration
8, Paradeplatz, CH-8070 Zürich

PricewaterhouseCoopers, Société coopérative a été réélu comme réviseur d'entreprises, et ce jusqu'à la fin de la prochaine assemblée générale ordinaire des actionnaires qui se tiendra en 2017.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CREDIT SUISSE FUND SERVICES (LUXEMBOURG) S.A.

Référence de publication: 2016109484/21.

(160081642) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2016.

Central Park Aircraft Leasing S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2440 Luxembourg, 63, rue de Rollingergrund.
R.C.S. Luxembourg B 206.159.

—
STATUTES

In the year two thousand and sixteen, on the ninth day of May.

Before Us, Maître Edouard DELOSCH, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

there appeared:

KKR Central Park Leasing Aggregator L.P., a limited partnership incorporated and existing under the Laws of Delaware having its registered office at Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, in the County of New Castle

here represented by:

Tessy Bodeving, private employee, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a proxy, given under private seal, such proxy, signed by the proxyholder and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such proxy holder, acting in said capacity, has requested the undersigned notary to draw up the following articles of incorporation of a société à responsabilité limitée, which the prenamed party declared to form:

Chapter I. Form, Name, Registered office, Object, Duration

Art. 1. Form, Name. There is hereby established a société à responsabilité limitée (the “Company”) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg (the “Laws”) and by the present articles of incorporation (the “Articles of Incorporation”).

The Company may be composed of one single shareholder, owner of all the shares, or several shareholders, but not exceeding forty (40) shareholders.

The Company will exist under the name of “Central Park Aircraft Leasing S.à r.l.”

Art. 2. Registered Office. The Company will have its registered office in the City of Luxembourg.

The registered office may be transferred to any other place within the City of Luxembourg by a resolution of the Manager(s).

Branches or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by resolution of the Manager(s).

In the event that, in the view of the Manager(s), extraordinary political, economic or social developments occur or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office or with the ease of communications with such office or between such office and persons abroad, the Company may temporarily transfer the registered office abroad, until the complete cessation of these abnormal circumstances. Such temporary measures will have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of the registered office, will remain a company governed by the Laws. Such temporary measures will be taken and notified to any interested parties by the Manager(s).

Art. 3. Object. The object of the Company is the acquisition, holding and disposal of interests in Luxembourg and/or in foreign companies and undertakings, as well as the administration, development and management of such interests.

The Company may provide loans and financing in any other kind or form or grant guarantees or security in any other kind or form, in favour of the companies and undertakings forming part of the group of which the Company is a member.

The Company may also invest in real estate, in intellectual property rights or any other movable or immovable assets in any kind or form.

The Company may borrow in any kind or form and privately issue bonds, notes or any other debt instruments as well as warrants or other share subscription rights.

In a general fashion, the Company may carry out any commercial, industrial or financial operation, which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes.

Art. 4. Duration. The Company is formed for an unlimited duration.

It may be dissolved at any time by a resolution of the shareholder(s), voting with the quorum and majority rules set by the Laws or by the Articles of Incorporation, as the case may be pursuant to article 29 of the Articles of Incorporation.

Chapter II. Capital, Shares

Art. 5. Issued Capital. The issued capital of the Company is set at twenty thousand United States Dollar (USD 20,000.-) divided into

Two thousand (2,000) class A shares (the “Class A Shares”),

Two thousand (2,000) class B shares (the “Class B Shares”),

Two thousand (2,000) class C shares (the “Class C Shares”),

Two thousand (2,000) class D shares (the “Class D Shares”),

Two thousand (2,000) class E shares (the “Class E Shares”),

Two thousand (2,000) class F shares (the “Class F Shares”),

Two thousand (2,000) class G shares (the “Class G Shares”),

Two thousand (2,000) class H shares (the “Class H Shares”),

Two thousand (2,000) class I shares (the “Class I Shares”),

Two thousand (2,000) class J shares (the “Class J Shares”),

with a nominal value of one USD (USD 1.-) each, all of which are fully paid up.

The rights and obligations attached to the shares shall be identical except to the extent otherwise provided by the Articles of Incorporation or by the Laws.

In addition to the issued capital, there may be set up a premium account to which any premium paid on any share in addition to its nominal value is transferred. The amount of the premium account may be used to provide for the payment of any shares which the Company may repurchase from its shareholder(s), to offset any net realised losses, to make distributions to the shareholder(s) in the form of a dividend or to allocate funds to the legal reserve.

Art. 6. Shares. Each share entitles to one vote.

Each share is indivisible as far as the Company is concerned.

Co-owners of shares must be represented towards the Company by a common representative, whether appointed amongst them or not.

When the Company is composed of a single shareholder, the single shareholder may freely transfer its shares.

When the Company is composed of several shareholders, the shares may be transferred freely amongst shareholders but the shares may be transferred to non-shareholders only with the authorisation of shareholders representing at least three quarters (3/4) of the capital.

The transfer of shares must be evidenced by a notarial deed or by a private contract. Any such transfer is not binding upon the Company or upon third parties unless duly notified to the Company or accepted by the Company, pursuant to article 1690 of the Luxembourg Civil Code.

The Company may acquire its own shares with a view to their immediate cancellation.

Ownership of a share carries implicit acceptance of the Articles of Incorporation and of the resolutions validly adopted by the shareholder(s).

Art. 7. Increase and Reduction of Capital. The issued capital of the Company may be increased or reduced one or several times by a resolution of the shareholder(s) adopted in compliance with the quorum and majority rules set by the Articles of Incorporation or, as the case may be, by the Laws for any amendment of the Articles of Incorporation.

Art. 8. Incapacity, Death, Suspension of civil rights, Bankruptcy or Insolvency of a Shareholder. The incapacity, death, suspension of civil rights, bankruptcy, insolvency or any other similar event affecting the shareholder(s) does not put the Company into liquidation.

Chapter III. Managers, Auditors

Art. 9. Managers. The Company shall be managed by one or several managers who need not be shareholders themselves (the “Manager(s)”).

If two (2) Managers are appointed, they shall jointly manage the Company.

If more than two (2) Managers are appointed, they shall form a board of managers (the “Board of Managers”).

The Managers will be appointed by the shareholder(s), who will determine their number and the duration of their mandate. The Managers are eligible for re-appointment and may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of the shareholder(s).

The shareholder(s) may decide to qualify the appointed Managers as class A Managers (the “Class A Managers”) or class B Managers (the “Class B Managers”).

The shareholder(s) shall neither participate in nor interfere with the management of the Company.

Art. 10. Powers of the Managers. The Managers are vested with the broadest powers to perform all acts necessary or useful for accomplishing the Company's object.

All powers not expressly reserved by the Articles of Incorporation or by the Laws to the general meeting of shareholder(s) or to the auditor(s) shall be within the competence of the Managers.

Art. 11. Delegation of Powers - Representation of the Company. The Manager(s) may delegate special powers or proxies, or entrust determined permanent or temporary functions to persons or committees chosen by them.

The Company will be bound towards third parties by the individual signature of the sole Manager or by the signature of any one manager if more than one Manager has been appointed.

However, if the shareholder(s) have qualified the Managers as Class A Managers or Class B Managers, the Company will only be bound towards third parties by the joint signatures of one Class A Manager and one Class B Manager.

The Company will further be bound towards third parties by the joint signatures or sole signature of any person to whom special power has been delegated by the Manager(s), but only within the limits of such special power.

Art. 12. Meetings of the Board of Managers. In case a Board of Managers is formed, the following rules shall apply:

The Board of Managers may appoint from among its members a chairman (the “Chairman”). It may also appoint a secretary, who need not be a Manager himself and who will be responsible for keeping the minutes of the meetings of the Board of Managers (the “Secretary”).

The Board of Managers will meet upon call by the Chairman. A meeting of the Board of Managers must be convened if any two (2) of its members so require.

The Chairman will preside over all meetings of the Board of Managers, except that in his absence the Board of Managers may appoint another member of the Board of Managers as chairman pro tempore by majority vote of the Managers present or represented at such meeting.

Except in cases of urgency or with the prior consent of all those entitled to attend, at least three (3) calendar days' written notice of meetings of the Board of Managers shall be given in writing and transmitted by any means of communication allowing for the transmission of a written text. Any such notice shall specify the time and the place of the meeting as well as the agenda and the nature of the business to be transacted. The notice may be waived by properly documented consent of each member of the Board of Managers. No separate notice is required for meetings held at times and places specified in a time schedule previously adopted by resolution of the Board of Managers.

The meetings of the Board of Managers shall be held in Luxembourg or at such other place as the Board of Managers may from time to time determine.

Any Manager may act at any meeting of the Board of Managers by appointing in writing, transmitted by any means of communication allowing for the transmission of a written text, another Manager as his proxy. Any Manager may represent one or several members of the Board of Managers.

A quorum of the Board of Managers shall be the presence or representation of at least half (1/2) of the Managers holding office, provided that in the event that the Managers have been qualified as Class A Managers or Class B Managers, such quorum shall only be met if at least one (1) Class A Manager and one (1) Class B Manager are present or represented.

Decisions will be taken by a majority of the votes of the Managers present or represented at such meeting.

One or more Managers may participate in a meeting by conference call, videoconference or any other similar means of communication enabling thus several persons participating therein to simultaneously communicate with each other. Such participation shall be deemed equivalent to a physical presence at the meeting.

A written decision, signed by all the Managers, is proper and valid as though it had been adopted at a meeting of the Board of Managers which was duly convened and held. Such a decision may be documented in a single document or in several separate documents having the same content and each of them signed by one or several Managers.

Art. 13. Resolutions of the Managers. The resolutions of the Manager(s) shall be recorded in writing.

The minutes of any meeting of the Board of Managers will be signed by the Chairman of the meeting and by the secretary (if any). Any proxies will remain attached thereto.

Copies or extracts of written resolutions or minutes, to be produced in judicial proceedings or otherwise, may be signed by the sole Manager or by any two (2) Managers acting jointly if more than one Manager has been appointed.

Art. 14. Management Fees and Expenses. Subject to approval by the shareholder(s), the Manager(s) may receive a management fee in respect of the carrying out of their management of the Company and may, in addition, be reimbursed for all other expenses whatsoever incurred by the Manager(s) in relation to such management of the Company or the pursuit of the Company's corporate object.

Art. 15. Conflicts of Interest. If any of the Managers of the Company has or may have any personal interest in any transaction of the Company, such Manager shall disclose such personal interest to the other Manager(s) and shall not consider or vote on any such transaction.

In case of a sole Manager it suffices that the transactions between the Company and its Manager, who has such an opposing interest, be recorded in writing.

The foregoing paragraphs of this Article do not apply if (i) the relevant transaction is entered into under fair market conditions and (ii) falls within the ordinary course of business of the Company.

No contract or other transaction between the Company and any other company or firm shall be affected or invalidated by the mere fact that any one or more of the Managers or any officer of the Company has a personal interest in, or is a manager, associate, member, shareholder, officer or employee of such other company or firm. Any person related as described above to any company or firm with which the Company shall contract or otherwise engage in business shall not, by reason of such affiliation with such other company or firm, be automatically prevented from considering, voting or acting upon any matters with respect to such contract or other business.

Art. 16. Managers' Liability - Indemnification. No Manager commits himself, by reason of his functions, to any personal obligation in relation to the commitments taken on behalf of the Company.

Manager(s) are only liable for the performance of their duties.

The Company shall indemnify any Manager, officer or employee of the Company and, if applicable, their successors, heirs, executors and administrators, against damages and expenses reasonably incurred by him in connection with any action, suit or proceeding to which he may be made a party by reason of his being or having been Manager(s), officer or employee of the Company, or, at the request of the Company, any other company of which the Company is a shareholder or creditor and by which he is not entitled to be indemnified, except in relation to matters as to which he shall be finally adjudged in such action, suit or proceeding to be liable for gross negligence or misconduct. In the event of a settlement, indemnification shall be provided only in connection with such matters covered by the settlement as to which the Company is advised by its legal counsel that the person to be indemnified is not guilty of gross negligence or misconduct. The

foregoing right of indemnification shall not exclude other rights to which the persons to be indemnified pursuant to the Articles of Incorporation may be entitled.

Art. 17. Auditors. Except where according to the Laws, the Company's annual statutory and/or consolidated accounts must be audited by an approved statutory auditor, the business of the Company and its financial situation, including in particular its books and accounts, may, and shall in the cases provided by law, be reviewed by one or more statutory auditors who need not be shareholders themselves.

The statutory or approved statutory auditors, if any, will be appointed by the shareholder(s), which will determine the number of such auditors and the duration of their mandate. They are eligible for re-appointment. They may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of the shareholder(s), save in such cases where the approved statutory auditor may, as a matter of the Laws, only be removed for serious cause or by mutual agreement.

Chapter IV. Shareholders

Art. 18. Powers of the Shareholders. The shareholder(s) shall have such powers as are vested in them pursuant to the Articles of Incorporation and the Laws. The single shareholder carries out the powers bestowed on the general meeting of shareholders.

Any properly constituted general meeting of shareholders of the Company represents the entire body of shareholders.

Art. 19. Annual General Meeting. The annual general meeting of shareholders, of which one must be held where the Company has more than twenty-five (25) shareholders, will be held on first Wednesday of June at 10 a.m.

If such day is a day on which banks are not generally open for business in Luxembourg, the meeting will be held on the next following business day.

Art. 20. Other General Meetings. If the Company is composed of several shareholders, but no more than twenty-five (25) shareholders, resolutions of the shareholders may be passed in writing. Written resolutions may be documented in a single document or in several separate documents having the same content and each of them signed by one or several shareholders. Should such written resolutions be sent by the Manager(s) to the shareholders for adoption, the shareholders are under the obligation to, within a time period of fifteen (15) calendar days from the dispatch of the text of the proposed resolutions, cast their written vote by returning it to the Company through any means of communication allowing for the transmission of a written text. The quorum and majority requirements applicable to the adoption of resolutions by the general meeting of shareholders shall *mutatis mutandis* apply to the adoption of written resolutions.

General meetings of shareholders, including the annual general meeting of shareholders will be held at the registered office of the Company or at such other place in the Grand Duchy of Luxembourg, and may be held abroad if, in the judgement of the Manager(s), which is final, circumstances of force majeure so require.

Art. 21. Notice of General Meetings. Unless there is only one single shareholder, the shareholders may also meet in a general meeting of shareholders upon issuance of a convening notice in compliance with the Articles of Incorporation or the Laws, by the Manager(s), subsidiarily, by the statutory auditor(s) (if any) or, more subsidiarily, by shareholders representing more than half (1/2) of the capital.

The convening notice sent to the shareholders will specify the time and the place of the meeting as well as the agenda and the nature of the business to be transacted at the relevant general meeting of shareholders. The agenda for a general meeting of shareholders shall also, where appropriate, describe any proposed changes to the Articles of Incorporation and, if applicable, set out the text of those changes affecting the object or form of the Company.

If all the shareholders are present or represented at a general meeting of shareholders and if they state that they have been duly informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice.

Art. 22. Attendance - Representation. All shareholders are entitled to attend and speak at any general meeting of shareholders.

A shareholder may act at any general meeting of shareholders by appointing in writing, transmitted by any means of communication allowing for the transmission of a written text, another person who need not be a shareholder himself, as a proxy holder.

Art. 23. Proceedings. Any general meeting of shareholders shall be presided over by the Chairman or by a person designated by the Manager(s) or, in the absence of such designation, by the general meeting of shareholders.

The Chairman of the general meeting of shareholders shall appoint a secretary.

The general meeting of shareholders shall elect one (1) scrutineer to be chosen from the persons attending the general meeting of shareholders.

The Chairman, the secretary and the scrutineer so appointed together form the board of the general meeting.

Art. 24. Vote. At any general meeting of shareholders other than a general meeting convened for the purpose of amending the Articles of Incorporation of the Company or voting on resolutions whose adoption is subject to the quorum and majority requirements of an amendment to the Articles of Incorporation, as the case may be, to the quorum and majority rules set for the amendment of the Articles of Incorporation, resolutions shall be adopted by shareholders representing more than half (1/2) of the capital. If such majority is not reached at the first meeting (or consultation in writing), the shareholders

shall be convened (or consulted) a second time and resolutions shall be adopted, irrespective of the number of shares represented, by a simple majority of votes cast.

At any general meeting of shareholders, convened in accordance with the Articles of Incorporation or the Laws, for the purpose of amending the Articles of Incorporation of the Company or voting on resolutions whose adoption is subject to the quorum and majority requirements of an amendment to the Articles of Incorporation, the majority requirements shall be a majority of shareholders in number representing at least three quarters (3/4) of the capital.

Art. 25. Minutes. The minutes of the general meeting of shareholders shall be signed by the shareholders present and may be signed by any shareholders or proxies of shareholders, who so request.

The resolutions adopted by the single shareholder shall be documented in writing and signed by the single shareholder.

Copies or extracts of the written resolutions adopted by the shareholder(s) as well as of the minutes of the general meeting of shareholders to be produced in judicial proceedings or otherwise may be signed by the sole Manager or by any two (2) Managers acting jointly if more than one Manager has been appointed.

Chapter V. Financial year, Financial statements, Distribution of profits

Art. 26. Financial Year. The Company's financial year begins on the first day of January and ends on the last day of December of each year.

Art. 27. Adoption of Financial Statements. At the end of each financial year, the accounts are closed and the Manager (s) draw up an inventory of assets and liabilities, the balance sheet and the profit and loss account, in accordance with the Laws.

The annual statutory and/or consolidated accounts are submitted to the shareholder(s) for approval.

Each shareholder or its representative may peruse these financial documents at the registered office of the Company. If the Company is composed of more than twenty-five (25) shareholders, such right may only be exercised within a time period of fifteen (15) calendar days preceding the date set for the annual general meeting of shareholders.

Art. 28. Distribution of Profits. From the annual net profits of the Company, at least five per cent (5%) shall each year be allocated to the reserve required by law (the "Legal Reserve"). That allocation to the Legal Reserve will cease to be required as soon and as long as the Legal Reserve amounts to ten per cent (10%) of the issued capital of the Company.

After allocation to the Legal Reserve, the shareholder(s) shall determine how the remainder of the annual net profits will be disposed of by allocating the whole or part of the remainder to a reserve or to a provision, by carrying it forward to the next following financial year or by distributing it, together with carried forward profits, distributable reserves or share premium to the shareholder(s), each share entitling to the same proportion in such distributions.

In any year in which the Company resolves to make dividend distributions, drawn from net profits and from available reserves derived from retained earnings, including any share premium, the amount allocated to this effect shall be distributed in the following order of priority:

- First, the holders of Class A Shares shall be entitled to receive dividend distributions with respect to such year in an amount of one point ninety per cent (1.90%) of the nominal value of the Class A Shares held by them, then,
- the holders of Class B Shares shall be entitled to receive dividend distributions with respect to such year in an amount of one point eighty per cent (1.80%) of the nominal value of the Class B Shares held by them, then,
- the holders of Class C Shares shall be entitled to receive dividend distributions with respect to such year in an amount of one point seventy per cent (1.70%) of the nominal value of the Class C Shares held by them, then,
- the holders of Class D Shares shall be entitled to receive dividend distributions with respect to such year in an amount of one point sixty per cent (1.60%) of the nominal value of the Class D Shares held by them, then,
- the holders of Class E Shares shall be entitled to receive dividend distributions with respect to such year in an amount of one point fifty per cent (1.50%) of the nominal value of the Class E Shares held by them, then,
- the holders of Class F Shares shall be entitled to receive dividend distributions with respect to such year in an amount of one point forty per cent (1.40%) of the nominal value of the Class F Shares held by them, then
- the holders of Class G Shares shall be entitled to receive dividend distributions with respect to such year in an amount of one point thirty per cent (1.30%) of the nominal value of the Class G Shares held by them, then
- the holders of Class H Shares shall be entitled to receive dividend distributions with respect to such year in an amount of one point twenty per cent (1.20%) of the nominal value of the Class H Shares held by them, then
- the holders of Class I Shares shall be entitled to receive dividend distributions with respect to such year in an amount of one point ten per cent (1.10%) of the nominal value of the Class I Shares, and then,
- the holders of Class J Shares shall be entitled to receive the remainder of any dividend distribution.

Should the whole last (by alphabetical order) outstanding class of shares have been cancelled following its redemption, repurchase or otherwise at the time of the distribution (e.g. Class J Shares), the remainder of any dividend distribution shall then be allocated to the preceding last outstanding class of shares in the reverse alphabetical order (e.g. Class I Shares).

Subject to the conditions (if any) fixed by the Laws and in compliance with the foregoing provisions, the Manager(s) may pay out an advance payment on dividends to the shareholders. The Manager(s) fix the amount and the date of payment of any such advance payment.

Chapter VI. Dissolution, Liquidation

Art. 29. Dissolution, Liquidation. The Company may be dissolved by a resolution of the shareholder(s) adopted by half of the shareholders holding three quarters (3/4) of the capital.

Should the Company be dissolved, the liquidation will be carried out by the Manager(s) or such other persons (who may be physical persons or legal entities) appointed by the shareholder(s), who will determine their powers and their compensation.

After payment of all the debts of and charges against the Company, including the expenses of liquidation, the net liquidation proceeds shall be distributed to the shareholder(s) so as to achieve on an aggregate basis the same economic result as the distribution rules set out for dividend distributions.

Chapter VII. Applicable law

Art. 30. Applicable Law. All matters not governed by the Articles of Incorporation shall be determined in accordance with the Laws, in particular the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended.

Subscription and Payment

The Articles of Incorporation of the Company having thus been recorded by the notary, the Company's shares have been subscribed and the nominal value of these shares, as well as a share premium, as the case may be, has been one hundred per cent (100%) paid in cash as follows:

Shareholder	Class of shares	Subscribed capital	number of shares	amount paid-in
KKR Central Park Leasing Aggregator L.P.	Class A Shares	2,000	2,000	USD 2,000
KKR Central Park Leasing Aggregator L.P.	Class B Shares	2,000	2,000	USD 2,000
KKR Central Park Leasing Aggregator L.P.	Class C Shares	2,000	2,000	USD 2,000
KKR Central Park Leasing Aggregator L.P.	Class D Shares	2,000	2,000	USD 2,000
KKR Central Park Leasing Aggregator L.P.	Class E Shares	2,000	2,000	USD 2,000
KKR Central Park Leasing Aggregator L.P.	Class F Shares	2,000	2,000	USD 2,000
KKR Central Park Leasing Aggregator L.P.	Class G Shares	2,000	2,000	USD 2,000
KKR Central Park Leasing Aggregator L.P.	Class H Shares	2,000	2,000	USD 2,000
KKR Central Park Leasing Aggregator L.P.	Class I Shares	2,000	2,000	USD 2,000
KKR Central Park Leasing Aggregator L.P.	Class J Shares	2,000	2,000	USD 2,000
Total:		20,000	20,000	USD 20,000

The amount of twenty thousand United States Dollar (USD 20,000.-) was thus as from that moment at the disposal of the Company, evidence thereof having been submitted to the undersigned notary who states that the conditions provided for in article 183 of the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended, have been observed.

Expenses

The amount of the costs, expenses, fees and charges, of any kind whatsoever, which are due from the Company or charged to it as a result of its incorporation are estimated at approximately EUR 1,100.- (one thousand one hundred euro).

Transitory Provisions

The first financial year of the Company will begin on the date of formation of the Company and will end on the last day of December of 2016.

Shareholders resolutions

First Resolution

The general meeting of shareholders resolved to establish the registered office at 63, rue de Rollingergrund, L-2440 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Second Resolution

The general meeting of shareholders resolved to set at four (4) the number of Manager(s) and further resolved to appoint the following for an unlimited duration:

- Dev Gopalan, born in Michigan (United States of America) on 22 September 1979, with professional address at 9 West 57th Street, Suite 4200 New York, NY 10019, États-Unis d'Amérique;
- Patrick Clancy, born on 20 August 1991 in New Jersey, United States of America, with professional address at 9 West 57th Street, Suite 4200 New York, NY 10019, États-Unis d'Amérique;

- Stefan Lambert, born on 8 January 1964 at Trier, Germany, professionally residing at 63, rue de Rollingergrund, L-2440 Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg); and

- Dr Wolfgang Zettel, born on 15 November 1962 at Constance, Germany, professionally residing at 63, rue de Rollingergrund, L- 2440 Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg).

The undersigned notary who knows and speaks English, stated that on request of the appearing person, the present deed has been worded in English followed by a French version; on request of the same person and in case of divergences between the English and the French text, the English text will prevail.

Whereupon, the present deed was drawn up in Luxembourg by the undersigned notary, on the day referred to at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person(s), who is known to the undersigned notary by his surname, first name, civil status and residence, such person signed together with the undersigned notary, this original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille seize, le neuvième jour de mai.

Par devant Maître Edouard Delosch, notaire de résidence à Luxembourg, (Grand-Duché de Luxembourg).

a comparu:

KKR Central Park Leasing Aggregator L.P., une limited partnership régie par le droit de Delaware, ayant son siège social à Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, dans le County de New Castle

ici représentée par:

Tessy Bodeving, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé; laquelle procuration, signée par le mandataire et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte aux fins d'enregistrement.

Lequel mandataire, agissant ès-dites qualités, a requis le notaire soussigné de dresser ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée que la partie pré-mentionnée a déclaré constituer:

Chapitre I^{er} . Forme, Dénomination, Siège, Objet, Durée

Art. 1^{er} . Forme, Dénomination. Il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée (la «Société») régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, (les «Lois»), et par les présents statuts (les «Statuts»).

La Société peut comporter un associé unique, propriétaire de la totalité des parts sociales ou plusieurs associés, dans la limite de quarante (40) associés.

La Société adopte la dénomination «Central Park Aircraft Leasing S.à r.l.»

Art. 2. Siège Social. Le siège social de la Société est établi dans la ville de Luxembourg.

Le siège social peut être transféré à tout autre endroit de la ville de Luxembourg par une décision des Gérants.

Des succursales ou d'autres bureaux peuvent être établis soit au Grand- Duché de Luxembourg ou à l'étranger par décision des Gérants.

Dans l'hypothèse où les Gérants estiment que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social sont de nature à compromettre l'activité normale de la Société à son siège social ou la communication aisée avec ce siège ou entre ce siège et l'étranger ou que de tels événements se sont produits ou sont imminents, la Société pourra transférer provisoirement le siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Ces mesures provisoires n'auront aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, demeurera régie par les Lois. Ces mesures provisoires seront prises et portées à la connaissance de tout intéressé par les Gérants.

Art. 3. Objet. La Société a pour objet l'acquisition, la détention et la cession de participations dans toute société et entreprise luxembourgeoise et/ou étrangère, ainsi que l'administration, la gestion et la mise en valeur de ces participations.

La Société peut fournir des prêts et financements sous quelque forme que ce soit ou consentir des garanties ou sûretés sous quelque forme que ce soit, au profit de sociétés et d'entreprises faisant partie du groupe de sociétés dont la Société fait partie.

La Société peut également investir dans l'immobilier, les droits de propriété intellectuelle ou tout autre actif mobilier ou immobilier sous quelque forme que ce soit.

La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit et procéder à l'émission privée d'obligations, de billets à ordre ou tout autre instrument de dettes ainsi que des bons de souscription ou tout autre droit de souscription d'actions.

D'une façon générale, la Société peut effectuer toute opération commerciale, industrielle ou financière qu'elle estime utile à l'accomplissement et au développement de son objet.

Art. 4. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Elle peut être dissoute, à tout moment, par une résolution des associés, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises par les Lois ou par les Statuts, selon le cas, conformément à l'article 29 des Statuts.

Chapitre II. Capital, Parts sociales

Art. 5. Capital Émis. Le capital émis de la Société est fixé à vingt mille dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 20.000,-) divisé en

Deux mille (2.000) parts sociales de catégorie A (les “Parts Sociales de Catégorie A”),

Deux mille (2.000) parts sociales de catégorie B (les “Parts Sociales de Catégorie B”)

Deux mille (2.000) parts sociales de catégorie C (les “Parts Sociales de Catégorie C”)

Deux mille (2.000) parts sociales de catégorie D (les “Parts Sociales de Catégorie D”)

Deux mille (2.000) parts sociales de catégorie E (les “Parts Sociales de Catégorie E”)

Deux mille (2.000) parts sociales de catégorie F (les “Parts Sociales de Catégorie F”)

Deux mille (2.000) parts sociales de catégorie G (les “Parts Sociales de Catégorie G”)

Deux mille (2.000) parts sociales de catégorie H (les “Parts Sociales de Catégorie H”)

Deux mille (2.000) parts sociales de catégorie I (les “Parts Sociales de Catégorie I”)

Deux mille (2.000) parts sociales de catégorie J (les “Parts Sociales de Catégorie J”),

ayant une valeur nominale d'un dollar des Etats-Unis d'Amérique (USD 1,-) chacune, celles-ci étant entièrement libérées.

Les droits et obligations inhérents aux parts sociales sont identiques sauf stipulation contraire des Statuts ou des Lois.

En plus du capital émis, un compte prime d'émission peut être établi sur lequel seront transférées toutes les primes d'émission payées sur les parts sociales en plus de la valeur nominale. Le solde de ce compte prime d'émission peut être utilisé pour régler le prix des parts sociales que la Société a rachetées à ses associés, pour compenser toute perte nette réalisée, pour distribuer des dividendes aux associés ou pour affecter des fonds à la réserve légale.

Art. 6. Parts Sociales. Chaque part sociale donne droit à une voix.

Chaque part sociale est indivisible à l'égard de la Société.

Les propriétaires indivis sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par un représentant commun désigné ou non parmi eux.

Lorsque la Société ne compte qu'un seul associé, celui-ci peut librement céder ses parts sociales.

Lorsque la Société compte plusieurs associés, les parts sociales sont librement cessibles entre eux et les parts sociales ne peuvent être cédées à des non-associés qu'avec l'autorisation des associés représentant au moins trois quart du capital social.

La cession de parts sociales doit être constatée par acte notarié ou par acte sous seing privé. Une telle cession n'est opposable à la Société ou aux tiers qu'après avoir été dûment notifiée à la Société ou acceptée par elle conformément à l'article 1690 du code civil luxembourgeois.

La Société peut acquérir ses propres parts sociales en vue de leur annulation immédiate.

La propriété d'une part sociale emporte de plein droit acceptation des Statuts de la Société et des décisions valablement adoptées par les associés.

Art. 7. Augmentation et Réduction du Capital. Le capital émis de la Société peut être augmenté ou réduit, en une ou plusieurs fois, par une résolution des associés adoptée aux conditions de quorum et de majorité requises par les Statuts ou, le cas échéant, par les Lois pour toute modification des Statuts.

Art. 8. Incapacité, Décès, Suspension des droits civils, Faillite ou Insolvabilité d'un Associé. L'incapacité, le décès, la suspension des droits civils, la faillite, l'insolvabilité ou tout autre événement similaire affectant un associé n'entraîne pas la mise en liquidation de la Société.

Chapitre III. Gérants, Commissaires

Art. 9. Gérants. La Société est gérée et administrée par un ou plusieurs gérants qui n'ont pas besoin d'être associés (les «Gérants»).

Si deux (2) Gérants sont nommés, ils géreront conjointement la Société.

Si plus de deux (2) Gérants sont nommés, ils formeront un conseil de gérance (le «Conseil de Gérance»).

Les Gérants seront nommés par les associés, qui détermineront leur nombre et la durée de leur mandat. Les Gérants peuvent être renommés et peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans motif, par une résolution des associés.

Les associés pourront qualifier les gérants nommés de Gérants de catégorie A (les «Gérants de Catégorie A») ou Gérants de catégorie B (les «Gérants de Catégorie B»).

Les associés ne participeront ni ne s'immisceront dans la gestion de la Société.

Art. 10. Pouvoirs des Gérants. Les Gérants sont investis des pouvoirs les plus étendus pour accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social de la Société.

Tous les pouvoirs qui ne sont pas expressément réservés par les Statuts ou par les Lois aux associés relèvent de la compétence des Gérants.

Art. 11. Délégation de Pouvoirs - Représentation de la Société. Les Gérants peuvent déléguer des pouvoirs ou des mandats spéciaux, ou confier des fonctions permanentes ou temporaires à des personnes ou des comités de leur choix.

La Société sera engagée vis-à-vis des tiers par la signature individuelle du Gérant unique ou par la signature d'un des Gérants si plus d'un Gérant a été nommé.

Toutefois, si les associés ont qualifié les Gérants de Gérants de Catégorie A et Gérants de Catégorie B, la Société ne sera engagée vis-à-vis des tiers que par la signature conjointe d'un Gérant de Catégorie A et d'un Gérant de Catégorie B.

La Société sera également engagée vis-à-vis des tiers par la signature conjointe ou par la signature individuelle de toute personne à qui ce pouvoir de signature aura été délégué par les Gérants, mais seulement dans les limites de ce pouvoir.

Art. 12. Réunions du Conseil de Gérance. Dans l'hypothèse où un Conseil de Gérance est formé, les règles suivantes s'appliqueront:

Le Conseil de Gérance peut nommer parmi ses membres un président (le «Président»). Il peut également nommer un secrétaire qui n'a pas besoin d'être lui-même Gérant et qui sera responsable de la tenue des procès-verbaux du Conseil de Gérance (le «Secrétaire»).

Le Conseil de Gérance se réunira sur convocation du Président. Une réunion du Conseil de Gérance doit être convoquée si deux (2) de ses membres le demandent.

Le Président présidera toutes les réunions du Conseil de Gérance, mais en son absence le Conseil de Gérance désignera un autre membre du Conseil de Gérance comme président pro tempore par un vote à la majorité des Gérants présents ou représentés à cette réunion.

Sauf en cas d'urgence ou avec l'accord préalable de tous ceux qui ont le droit d'y assister, une convocation écrite devra être transmise, trois (3) jours calendaires au moins avant la date prévue pour la réunion du Conseil de Gérance, par tout moyen de communication permettant la transmission d'un texte écrit. La convocation indiquera la date, l'heure et le lieu de la réunion ainsi que l'ordre du jour et la nature des affaires à traiter. Il pourra être renoncé à cette convocation par un accord correctement consigné de chaque membre du Conseil de Gérance. Aucune convocation spéciale ne sera requise pour les réunions se tenant à des dates et des lieux déterminés préalablement par une résolution adoptée par le Conseil de Gérance.

Les réunions du Conseil de Gérance se tiendront à Luxembourg ou à tout autre endroit que le Conseil de Gérance pourra déterminer de temps à autre.

Tout Gérant peut se faire représenter aux réunions du Conseil de Gérance en désignant par un écrit, transmis par tout moyen de communication permettant la transmission d'un texte écrit, un autre Gérant comme son mandataire. Tout Gérant peut représenter un ou plusieurs membres du Conseil de Gérance.

Le Conseil de Gérance ne pourra valablement délibérer que si au moins la moitié (1/2) des Gérants en fonction est présente ou représentée, sous réserve que dans l'hypothèse où des Gérants de Catégorie A ou des Gérants de Catégorie B ont été désignés, ce quorum ne sera atteint que si au moins un Gérant de Catégorie A et un Gérant de Catégorie B sont présents ou représentés.

Les décisions seront prises à la majorité des voix des Gérants présents ou représentés à cette réunion.

Un ou plusieurs Gérants peuvent prendre part à une réunion par conférence téléphonique, visioconférence ou tout autre moyen de communication similaire permettant ainsi à plusieurs personnes y participant de communiquer simultanément les unes avec les autres. Une telle participation sera considérée équivalente à une présence physique à la réunion.

Une décision écrite, signée par tous les Gérants, est régulière et valable de la même manière que si elle avait été adoptée à une réunion du Conseil de Gérance dûment convoquée et tenue. Une telle décision pourra être consignée dans un seul ou plusieurs écrits séparés ayant le même contenu et signé par un ou plusieurs Gérants.

Art. 13. Résolutions des Gérants. Les résolutions des Gérants doivent être consignées par écrit.

Les procès-verbaux des réunions du Conseil de Gérance seront signés par le Président de la réunion et par le Secrétaire (s'il y en a). Les procurations y resteront annexées.

Les copies ou les extraits des résolutions écrites ou les procès-verbaux, destinés à être produits en justice ou ailleurs, pourront être signés par le Gérant unique ou par deux Gérants agissant conjointement si plus d'un Gérant a été nommé.

Art. 14. Rémunération et Dépenses. Sous réserve de l'approbation des associés, les Gérants peuvent recevoir une rémunération pour leur gestion de la Société et peuvent, de plus, être remboursés de toutes les dépenses qu'ils auront exposées en relation avec la gestion de la Société ou la poursuite de l'objet social de la Société.

Art. 15. Conflits d'Intérêt. Si un ou plusieurs Gérants a ou pourrait avoir un intérêt personnel dans une transaction de la Société, ce Gérant devra en aviser les autres Gérants et il ne pourra ni prendre part aux délibérations ni émettre un vote sur une telle transaction.

Dans l'hypothèse d'un Gérant unique, il est seulement fait mention dans un procès-verbal des opérations intervenues entre la Société et son Gérant ayant un intérêt opposé à celui de la Société.

Les dispositions des alinéas qui précèdent ne sont pas applicables lorsque (i) l'opération en question est conclue à des conditions normales et (ii) si elle tombe dans le cadre des opérations courantes de la Société.

Aucun contrat ni autre transaction entre la Société et d'autres sociétés ou entreprises ne sera affecté ou invalidé par le simple fait qu'un ou plusieurs Gérants ou tout fondé de pouvoir de la Société y a un intérêt personnel, ou est gérant,

collaborateur, membre, associé, fondé de pouvoir ou employé d'une telle société ou entreprise. Toute personne liée de la manière décrite ci-dessus, à une société ou entreprise, avec laquelle la Société contractera ou entrera autrement en relations d'affaires, ne devra pas en raison de cette affiliation à cette société ou entreprise, être automatiquement empêchée de délibérer, de voter ou d'agir autrement sur une opération relative à de tels contrats ou transactions.

Art. 16. Responsabilité des Gérants-Indemnisation. Les Gérants n'engagent pas leur responsabilité personnelle lorsque, dans l'exercice de leurs fonctions, ils prennent des engagements pour le compte de la Société.

Les Gérants sont uniquement responsables de l'accomplissement de leurs devoirs.

La Société indemniserà tout Gérant, fondé de pouvoir ou employé de la Société et, le cas échéant, leurs successeurs, leurs héritiers, exécuteurs testamentaires et administrateurs de biens pour tous dommages qu'ils ont à payer et tous frais raisonnables qu'ils auront encourus par suite de leur comparution en tant que défendeurs dans des actions en justice, des procès ou des poursuites judiciaires qui leur auront été intentés de par leurs fonctions actuelles ou anciennes de Gérant(s), de fondé de pouvoir ou d'employé de la Société, ou à la demande de la Société, de toute autre société dans laquelle la Société est actionnaire ou créancier et dans laquelle ils n'ont pas droit à indemnisation, exception faite des cas où leur responsabilité est engagée pour négligence grave ou mauvaise gestion. En cas d'arrangement transactionnel, l'indemnisation ne portera que sur les questions couvertes par l'arrangement transactionnel et dans ce cas seulement si la Société reçoit confirmation par son conseiller juridique que la personne à indemniser n'est pas coupable de négligence grave ou mauvaise gestion. Ce droit à indemnisation n'est pas exclusif d'autres droits auxquels les personnes susnommées pourraient prétendre en vertu des Statuts.

Art. 17. Commissaires. Sauf lorsque, conformément aux Lois, les comptes annuels et/ou les comptes consolidés de la Société doivent être vérifiés par un réviseur d'entreprises agréé, les affaires de la Société et sa situation financière, en particulier ses documents comptables, peuvent et devront, dans les cas prévus par la loi, être contrôlés par un ou plusieurs commissaires qui n'ont pas besoin d'être eux-mêmes associés.

Le(s) commissaire(s) ou réviseur(s) d'entreprises agréé(s) seront, le cas échéant, nommés par les associés qui détermineront leur nombre et la durée de leur mandat. Leur mandat peut être renouvelé. Ils peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans motif, par une résolution des associés sauf dans les cas où le réviseur d'entreprises agréé peut seulement, par dispositions des Lois, être révoqué pour motifs graves ou d'un commun accord.

Chapitre IV. Des associés

Art. 18. Pouvoirs des Associés. Les associés exercent les pouvoirs qui leur sont dévolus par les Statuts et les Lois. Si la Société ne compte qu'un seul associé, celui-ci exerce les pouvoirs conférés par les Lois à l'assemblée générale des associés.

Toute assemblée générale des associés régulièrement constituée représente l'ensemble des associés.

Art. 19. Assemblée Générale Annuelle des Associés. L'assemblée générale annuelle des associés, qui doit se tenir au cas où la Société a plus de vingt-cinq (25) associés, aura lieu le premier mercredi de juin à 10 heures.

Si ce jour n'est pas généralement un jour bancaire ouvrable à Luxembourg, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 20. Autres Assemblées Générales. Si la Société compte plusieurs associés, dans la limite de vingt-cinq (25) associés, les résolutions des associés peuvent être prises par écrit. Les résolutions écrites peuvent être constatées dans un seul ou plusieurs documents ayant le même contenu, signés par un ou plusieurs associés. Dès lors que les résolutions à adopter ont été envoyées par les Gérants aux associés pour approbation, les associés sont tenus, dans un délai de quinze (15) jours calendaires suivant la réception du texte de la résolution proposée, d'exprimer leur vote par écrit en le retournant à la Société par tout moyen de communication permettant la transmission d'un texte écrit. Les exigences de quorum et de majorité imposées pour l'adoption de résolutions par l'assemblée générale s'applique mutatis mutandis à l'adoption de résolution écrites.

Les assemblées générales des associés, y compris l'assemblée générale annuelle des associés, se tiendra au siège social de la Société ou à tout autre endroit au Grand-Duché de Luxembourg, et pourra se tenir à l'étranger, chaque fois que des circonstances de force majeure, appréciées souverainement par les Gérants, le requièrent.

Art. 21. Convocation des Assemblées Générales. A moins qu'il n'y ait qu'un associé unique, les associés peuvent aussi se réunir en assemblées générales, conformément aux conditions fixées par les Statuts ou les Lois, sur convocation des Gérants, subsidiairement, du commissaire (s'il y en existe), ou plus subsidiairement, des associés représentant plus de la moitié (1/2) du capital social émis.

La convocation envoyée aux associés indiquera la date, l'heure et le lieu de l'assemblée générale ainsi que l'ordre du jour et la nature des affaires à traiter lors de l'assemblée générale des associés. L'ordre du jour d'une assemblée générale d'associés doit également, si nécessaire, indiquer toutes les modifications proposées des Statuts et, le cas échéant, le texte des modifications relatives à l'objet social ou à la forme de la Société.

Si tous les associés sont présents ou représentés à une assemblée générale des associés et s'ils déclarent avoir été dûment informés de l'ordre du jour de l'assemblée, celle-ci peut se tenir sans convocation préalable.

Art. 22. Présence - Représentation. Tous les associés sont en droit de participer et de prendre la parole à toute assemblée générale des associés.

Un associé peut désigner par écrit, transmis par tout moyen de communication permettant la transmission d'un texte écrit, un mandataire qui n'a pas besoin d'être lui-même associé.

Art. 23. Procédure. Toute assemblée générale des associés est présidée par le Président ou par une personne désignée par les Gérants, ou, faute d'une telle désignation par les Gérants, par une personne désignée par l'assemblée générale des associés.

Le Président de l'assemblée générale des associés désigne un secrétaire.

L'assemblée générale des associés élit un (1) scrutateur parmi les personnes participant à l'assemblée générale des associés.

Le Président, le secrétaire et le scrutateur ainsi désignés forment ensemble le bureau de l'assemblée générale.

Art. 24. Vote. Lors de toute assemblée générale des associés autre qu'une assemblée générale convoquée en vue de la modification des Statuts de la Société ou du vote de résolutions dont l'adoption est soumise aux conditions de quorum et de majorité exigées pour toute modification des Statuts, les résolutions seront adoptées par les associés représentant plus de la moitié (1/2) du capital social. Si cette majorité n'est pas atteinte sur première convocation (ou consultation par écrit), les associés seront de nouveau convoqués (ou consultés) et les résolutions seront adoptées à la majorité simple, indépendamment du nombre de parts sociales représentées.

Lors de toute assemblée générale des associés, convoquée conformément aux Statuts ou aux Lois, en vue de la modification des Statuts de la Société ou du vote de résolutions dont l'adoption est soumise aux conditions de quorum et de majorité exigées pour toute modification des Statuts, la majorité exigée sera d'au moins la majorité en nombre des associés représentant au moins les trois quarts (3/4) du capital.

Art. 25. Procès-Verbaux. Les procès-verbaux des assemblées générales doivent être signés par les associés présents et peuvent être signés par tous les associés ou mandataires d'associés qui en font la demande.

Les résolutions adoptées par l'associé unique seront établies par écrit et signées par l'associé unique.

Les copies ou extraits des résolutions écrites adoptées par les associés, ainsi que les procès-verbaux des assemblées générales à produire en justice ou ailleurs sont signés par le Gérant unique ou par deux Gérants au moins agissant conjointement dès lors que plus d'un Gérant aura été nommé.

Chapitre V. Exercice social, Comptes annuels, Distribution des bénéfices

Art. 26. Exercice Social. L'exercice social de la Société commence le 1^{er} janvier et s'achève le dernier jour de décembre de chaque année.

Art. 27. Approbation des Comptes Annuels. A la clôture de chaque exercice social, les comptes sont arrêtés et les Gérants dressent l'inventaire des divers éléments de l'actif et du passif ainsi que le compte de résultat conformément aux Lois.

Les comptes annuels et/ou les comptes consolidés sont soumis aux associés pour approbation.

Tout associé ou son mandataire peut prendre connaissance des documents comptables au siège social de la Société. Si la Société compte plus de vingt-cinq (25) associés, ce droit ne pourra être exercé que dans les quinze (15) jours calendaires qui précèdent l'assemblée générale annuelle des associés.

Art. 28. Distribution des Bénéfices. Sur les bénéfices nets de la Société, il sera prélevé au moins cinq pour cent (5 %) qui seront affectés, chaque année, à la réserve légale (la «Réserve Légale»), conformément à la loi. Cette affectation à la Réserve Légale cessera d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que la Réserve Légale atteindra dix pour cent (10%) du capital émis de la Société.

Chaque année où la Société décide de procéder à des distributions de dividendes, à partir des bénéfices nets et des réserves disponibles issues de bénéfices non distribués, incluant toute prime d'émission, le montant attribuable à cet effet sera distribué suivant l'ordre de priorité suivant:

- Tout d'abord, les propriétaires de Parts Sociales de Catégorie A aura droit pour chaque année considérée à une distribution de dividendes égale à un virgule quatre-vingt-dix pour cent (1,90 %) de la valeur nominale de leurs Parts Sociales de Catégorie A;

- les propriétaires de Parts Sociales de Catégorie B aura droit pour chaque année considérée à une distribution de dividendes égale à un virgule quatre-vingt pour cent (1,80 %) de la valeur nominale de leurs Parts Sociales de Catégorie B;

- les propriétaires de Parts Sociales de Catégorie C aura droit pour chaque année considérée à une distribution de dividendes égale à un virgule soixante-dix pour cent (1,70 %) de la valeur nominale de leurs Parts Sociales de Catégorie C;

- les propriétaires de Parts Sociales de Catégorie D aura droit pour chaque année considérée à une distribution de dividendes égale à un virgule soixante pour cent (1,60 %) de la valeur nominale de leurs Parts Sociales de Catégorie D;

- les propriétaires de Parts Sociales de Catégorie E aura droit pour chaque année considérée à une distribution de dividendes égale à un virgule cinquante pour cent (1,50 %) de la valeur nominale de leurs Parts Sociales de Catégorie E;

- les propriétaires de Parts Sociales de Catégorie F aura droit pour chaque année considérée à une distribution de dividendes égale à un virgule quarante pour cent (1,40 %) de la valeur nominale de leurs Parts Sociales de Catégorie F;

- les propriétaires de Parts Sociales de Catégorie G aura droit pour chaque année considérée à une distribution de dividendes égale à un virgule trente pour cent (1,30 %) de la valeur nominale de leurs Parts Sociales de Catégorie G;
- les propriétaires de Parts Sociales de Catégorie H aura droit pour chaque année considérée à une distribution de dividendes égale à un virgule vingt pour cent (1,20 %) de la valeur nominale de leurs Parts Sociales de Catégorie H;
- les propriétaires de Parts Sociales de Catégorie I aura droit pour chaque année considérée à une distribution de dividendes égale à un virgule dix pour cent (1,10 %) de la valeur nominale de leurs Parts Sociales de Catégorie I; et enfin
- les propriétaires de Parts Sociales de Catégorie J aura droit pour chaque année considérée au reste de toute distribution de dividendes.

Si l'entière de la dernière (par ordre alphabétique) catégorie de parts sociales a été annulée à la suite de son remboursement, rachat ou autre au moment de la distribution (par exemple les Parts Sociales de Catégorie J), le reste de toute distribution de dividendes devra alors être attribué à la dernière catégorie de parts sociales la précédant dans l'ordre alphabétique inversé (par exemple les Parts Sociales de Catégorie I).

Après affectation à la Réserve Légale, les associés décident de l'affectation du solde des bénéfiques annuels nets. Ils peuvent décider de verser la totalité ou une partie du solde à un compte de réserve ou de provision, en le reportant à nouveau ou en le distribuant avec les bénéfiques reportés, les réserves distribuables ou les primes d'émission, aux associés, chaque part sociale donnant droit à une même proportion dans ces distributions.

Sous réserve des conditions (s'il y en a) fixées par les Lois et conformément aux dispositions qui précèdent, les Gérants peuvent procéder au versement d'un acompte sur dividendes aux associés. Les Gérants détermineront le montant ainsi que la date de paiement de tels acomptes.

Chapitre VI. Dissolution, Liquidation

Art. 29. Dissolution, Liquidation. La Société peut être dissoute par une décision prise par la moitié des associés possédant les trois quarts (3/4) du capital social.

En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera réalisée par les Gérants ou toute autre personne (qui peut être une personne physique ou une personne morale) nommée par les associés qui détermineront leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Après paiement de toutes les dettes et charges de la Société, et de tous les frais de liquidation, le boni net de liquidation sera réparti équitablement entre le(s) associé(s) de manière à atteindre le même résultat économique que celui fixé par les règles relatives à la distribution de dividendes.

Chapitre VII. Loi applicable

Art. 30. Loi Applicable. Toutes les matières qui ne sont pas régies par les Statuts seront réglées conformément aux Lois, en particulier à la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée.

Souscription et Paiement

Les Statuts de la Société ont donc été enregistrés par le notaire, les parts sociales de la Société ont été souscrites et la valeur nominale de ces parts sociales, de même que la prime d'émission, le cas échéant a été payée à cent pour cent (100%) en espèces ainsi qu'il suit:

Associé	Catégorie des parts sociales	Capital souscrit	Nombre de parts sociales	Montant libéré
KKR Central Park Leasing Aggregator L.P.	Catégorie A	2.000	2.000	USD 2.000
KKR Central Park Leasing Aggregator L.P.	Catégorie B	2.000	2.000	USD 2.000
KKR Central Park Leasing Aggregator L.P.	Catégorie C	2.000	2.000	USD 2.000
KKR Central Park Leasing Aggregator L.P.	Catégorie D	2.000	2.000	USD 2.000
KKR Central Park Leasing Aggregator L.P.	Catégorie E	2.000	2.000	USD 2.000
KKR Central Park Leasing Aggregator L.P.	Catégorie F	2.000	2.000	USD 2.000
KKR Central Park Leasing Aggregator L.P.	Catégorie G	2.000	2.000	USD 2.000
KKR Central Park Leasing Aggregator L.P.	Catégorie H	2.000	2.000	USD 2.000
KKR Central Park Leasing Aggregator L.P.	Catégorie I	2.000	2.000	USD 2.000
KKR Central Park Leasing Aggregator L.P.	Catégorie J	2.000	2.000	USD 2.000
Total:		20.000	20.000	20.000

Le montant de vingt mille dollars des États-Unis d'Amérique (USD 20.000,-) est donc à ce moment à la disposition de la Société, preuve en a été faite au notaire soussigné qui constate que les conditions prévues par l'article 183 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, ont été observées.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges de toutes espèces qui incombent à la Société en raison de sa constitution sont estimés à environ EUR 1.100,- (mille cent d'euros).

Dispositions transitoires

Le premier exercice social commencera à la date de constitution de la Société et s'achèvera le dernier jour de décembre 2016.

*Assemblée générale extraordinaire
Première Résolution*

L'assemblée générale des associés a décidé d'établir le siège social à 63, rue de Rollingergrund, L-2440 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg.

Deuxième Résolution

L'assemblée générale des associés a décidé de fixer à quatre (4) le nombre de Gérants et a décidé de plus de nommer les personnes suivantes pour une période indéterminée:

- Dev Gopalan, né à Michigan États-Unis d'Amérique le 22 September 1979, résidant professionnellement au 9 West 57th Street, 10th Fl., New York, NY 94104, États-Unis d'Amérique;

- Patrick Clancy, né le 20 août 1991 à New Jersey, États-Unis d'Amérique et résidant professionnellement au 9 West 57th Street, Suite 4200 New York, NY 10019, États-Unis d'Amérique

- M. Stefan Lambert, né le 8 janvier 1964 à Trèves, Allemagne, ayant sa résidence professionnelle au 61, rue de Rollingergrund, L-2440 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg); et

- Dr Wolfgang Zettel, né le 15 novembre 1962 à Constance, Allemagne, ayant sa résidence professionnelle au 61, rue de Rollingergrund, L-2440 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

Le notaire soussigné qui connaît et parle la langue anglaise, a déclaré par la présente qu'à la demande du comparant, le présent acte a été rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française; à la demande du même comparant et en cas de divergences entre les textes anglais et français, le texte anglais primera.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire soussigné par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec le notaire soussigné, le présent acte.

Signé: T. BODEVING, DELOSCH.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils 1, le 12 mai 2016. Relation: 1LAC/2016/15489. Reçu soixante-quinze (75.-) euros

Le Receveur (signé): P. MOLLING.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial C.

Luxembourg, le 18 mai 2016.

Référence de publication: 2016111553/700.

(160085001) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 2016.

Bock Capital EU Acquisitions 10b S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 1.519.000,00.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 204.567.

In the year two thousand and sixteen, on the thirteenth of May

before Maître Cosita Delvaux, notary residing in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg,

was held

an extraordinary general meeting (the Meeting) of the shareholders of Bock Capital EU Acquisitions 10b S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 40, Avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, having a share capital of fourteen thousand two hundred US dollars (USD 14,200.-) and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under the number B 204567 (the Company). The Company was incorporated on 4 March 2016 pursuant to a deed of the undersigned notary, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

THERE APPEARED:

TA XII-A, L.P., a limited partnership, having its registered office at The Corporation Trust Company, Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle Delaware 19801, registered with the Delaware Companies Register under number 5705381 (TA XII-A);

TA XII-B, L.P., a limited partnership, having its registered office at The Corporation Trust Company, Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle Delaware 19801, registered with the Delaware Companies Register under number 5705386 (TA XII-B);

TA Atlantic and Pacific VII-A, L.P., a limited partnership, having its registered office at The Corporation Trust Company, Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle Delaware 19801, registered with the Delaware Companies Register under number 5118855 (TA AP VII-A);

TA Atlantic and Pacific VII-B, L.P., a limited partnership, having its registered office at The Corporation Trust Company, Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle Delaware 19801, registered with the Delaware Companies Register under number 5118856 (TA AP VII-B);

TA Investors XII, L.P., a limited partnership, having its registered office at The Corporation Trust Company, Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle Delaware 19801, registered with the Delaware Companies Register under number 5934244 (TA XII); and

TA Investors IV, L.P., a limited partnership, having its registered office at The Corporation Trust Company, Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle Delaware 19801, registered with the Delaware Companies Register under number 5276091 (TA IV),

each of TA XII-A, TA XII-B, TA AP VII-A, TA AP VII-B, TA XII and TA IV (the Shareholders) hereby represented by Mrs. Morgane Him, employee, with professional address at 40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, by virtue of six proxies given under private seal.

Said proxies, after having been signed “ne varietur” by the proxyholder of the appearing parties and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing parties, represented as stated hereabove, have requested the undersigned notary to enact the following:

I. That the Shareholders hold all the (i) one hundred and forty-two thousand (142,000) class A shares, (ii) one hundred and forty-two thousand (142,000) class B shares, (iii) one hundred and forty-two thousand (142,000) class C shares, (iv) one hundred and forty-two thousand (142,000) class D shares, (v) one hundred and forty-two thousand (142,000) class E shares, (vi) one hundred and forty-two thousand (142,000) class F shares, (vii) one hundred and forty-two thousand (142,000) class G shares, (viii) one hundred and forty-two thousand (142,000) class H shares, (ix) one hundred and forty-two thousand (142,000) class I shares and (x) one hundred and forty-two thousand (142,000) class J shares, all in registered form, with a nominal value of zero point zero one US dollar (USD 0.01) each, representing the entire share capital of the Company.

II. That the agenda of the Meeting is worded as follows:

Agenda

1. Waiver of convening notice;

2. Increase of the share capital of the Company by an amount of one million five hundred and four thousand eight hundred US dollars (USD 1,504,800.-) in order to bring it from its present amount of fourteen thousand two hundred US dollars (USD 14,200.-), represented by (i) one hundred and forty-two thousand (142,000) class A shares, (ii) one hundred and forty-two thousand (142,000) class B shares, (iii) one hundred and forty-two thousand (142,000) class C shares, (iv) one hundred and forty-two thousand (142,000) class D shares, (v) one hundred and forty-two thousand (142,000) class E shares, (vi) one hundred and forty-two thousand (142,000) class F shares, (vii) one hundred and forty-two thousand (142,000) class G shares, (viii) one hundred and forty-two thousand (142,000) class H shares, (ix) one hundred and forty-two thousand (142,000) class I shares and (x) one hundred and forty-two thousand (142,000) class J shares, all in registered form, with a nominal value of zero point zero one US dollar (USD 0.01) each, to an amount of one million five hundred and nineteen thousand US dollars (USD 1,519,000.-), represented by (i) fifteen million one hundred and ninety thousand (15,190,000) class A shares, (ii) fifteen million one hundred and ninety thousand (15,190,000) class B shares, (iii) fifteen million one hundred and ninety thousand (15,190,000) class C shares, (iv) fifteen million one hundred and ninety thousand (15,190,000) class D shares, (v) fifteen million one hundred and ninety thousand (15,190,000) class E shares, (vi) fifteen million one hundred and ninety thousand (15,190,000) class F shares, (vii) fifteen million one hundred and ninety thousand (15,190,000) class G shares, (viii) fifteen million one hundred and ninety thousand (15,190,000) class H shares, (ix) fifteen million one hundred and ninety thousand (15,190,000) class I shares and (x) fifteen million one hundred and ninety thousand (15,190,000) class J shares, all in registered form, with a nominal value of zero point zero one US dollar (USD 0.01) each, by issuance of a proportional number of new shares in each class of shares and having the rights and obligations set out in the articles of association of the Company (the Articles);

3. Subscription for and full payment of the newly issued shares by a contribution in cash;

4. Subsequent amendment of article 5.1. of the Articles in order to reflect the share capital increase;

5. Amendment to the register of shareholders of the Company in order to reflect the above changes, with power and authority given to any manager of the Company and any employee of Saltgate S.A., acting individually, to register, in the name and on behalf of the Company, in the shareholders' register the changes set forth hereabove, and to register the newly issued shares in the register of shareholders of the Company and to complete any formalities in connection therewith (including, for the avoidance of doubt, the signing of the said register); and

6. Miscellaneous.

III. That the Meeting has taken the following resolutions:

First resolution

The entire share capital being represented at the present meeting, the Shareholders waive the convening notices, the Shareholders here represented considering themselves duly convened and declaring having had perfect knowledge of the agenda which has been communicated to each of them in advance.

Second resolution

The Meeting resolves to increase the share capital of the Company by an amount of one million five hundred and four thousand eight hundred US dollars (USD 1,504,800.-) in order to bring it from its present amount of fourteen thousand two hundred US dollars (USD 14,200.-), represented by (i) one hundred and forty-two thousand (142,000) class A shares, (ii) one hundred and forty-two thousand (142,000) class B shares, (iii) one hundred and forty-two thousand (142,000) class C shares, (iv) one hundred and forty-two thousand (142,000) class D shares, (v) one hundred and forty-two thousand (142,000) class E shares, (vi) one hundred and forty-two thousand (142,000) class F shares, (vii) one hundred and forty-two thousand (142,000) class G shares, (viii) one hundred and forty-two thousand (142,000) class H shares, (ix) one hundred and forty-two thousand (142,000) class I shares and (x) one hundred and forty-two thousand (142,000) class J shares, all in registered form, with a nominal value of zero point zero one US dollar (USD 0.01) each, to an amount of one million five hundred and nineteen thousand US dollars (USD 1,519,000.-), represented by (i) fifteen million one hundred and ninety thousand (15,190,000) class A shares, (ii) fifteen million one hundred and ninety thousand (15,190,000) class B shares, (iii) fifteen million one hundred and ninety thousand (15,190,000) class C shares, (iv) fifteen million one hundred and ninety thousand (15,190,000) class D shares, (v) fifteen million one hundred and ninety thousand (15,190,000) class E shares, (vi) fifteen million one hundred and ninety thousand (15,190,000) class F shares, (vii) fifteen million one hundred and ninety thousand (15,190,000) class G shares, (viii) fifteen million one hundred and ninety thousand (15,190,000) class H shares, (ix) fifteen million one hundred and ninety thousand (15,190,000) class I shares and (x) fifteen million one hundred and ninety thousand (15,190,000) class J shares, all in registered form, with a nominal value of zero point zero one US dollar (USD 0.01) each, by issuance of a proportional number of new shares in each class of shares and having the rights and obligations set out in the Articles.

Third resolution

The Meeting resolves to accept and record the subscription to, and full payment of, the share capital increase as follows:

Subscription - Payment

Thereupon intervened:

(1) TA XII-A, L.P., aforementioned and represented as stated above, who subscribes for (i) eight million one hundred twenty-two thousand six hundred and seventy (8,122,670) newly issued class A shares, (ii) eight million one hundred twenty-two thousand six hundred and seventy (8,122,670) newly issued class B shares, (iii) eight million one hundred twenty-two thousand six hundred and seventy (8,122,670) newly issued class C shares, (iv) eight million one hundred twenty-two thousand six hundred and seventy (8,122,670) newly issued class D shares, (v) eight million one hundred twenty-two thousand six hundred and seventy (8,122,670) newly issued class E shares, (vi) eight million one hundred twenty-two thousand six hundred and seventy (8,122,670) newly issued class F shares, (vii) eight million one hundred twenty-two thousand six hundred and seventy (8,122,670) newly issued class G shares, (viii) eight million one hundred twenty-two thousand six hundred and seventy (8,122,670) newly issued class H shares, (ix) eight million one hundred twenty-two thousand six hundred and seventy (8,122,670) newly issued class I shares, and (x) eight million one hundred twenty-two thousand six hundred and seventy (8,122,670) newly issued class J shares, all in registered form, with a nominal value of zero point zero one US dollar (USD 0.01) each, and fully pays them up by way of a contribution in cash in an aggregate amount of eight hundred ninety-four thousand two hundred sixty point nineteen US dollars (USD 894,260.19), to be allocated (i) for eight hundred twelve thousand two hundred and sixty-seven US dollars (USD 812,267.-) to the share capital of the Company and (ii) for eighty-one thousand nine hundred ninety-three point nineteen US dollars (USD 81,993.19) to the legal reserve of the Company;

(2) TA XII-B, L.P., aforementioned and represented as stated above, who subscribes for (i) three million one hundred eighty-eight thousand four hundred and ninety-one (3,188,491) newly issued class A shares, (ii) three million one hundred eighty-eight thousand four hundred and ninety-one (3,188,491) newly issued class B shares, (iii) three million one hundred eighty-eight thousand four hundred and ninety-one (3,188,491) newly issued class C shares, (iv) three million one hundred eighty-eight thousand four hundred and ninety-one (3,188,491) newly issued class D shares, (v) three million one hundred eighty-eight thousand four hundred and ninety-one (3,188,491) newly issued class E shares, (vi) three million one hundred eighty-eight thousand four hundred and ninety-one (3,188,491) newly issued class F shares, (vii) three million one hundred eighty-eight thousand four hundred and ninety-one (3,188,491) newly issued class G shares, (viii) three million one hundred eighty-eight thousand four hundred and ninety-one (3,188,491) newly issued class H shares, (ix) three million one hundred eighty-eight thousand four hundred and ninety-one (3,188,491) newly issued class I shares, and (x) three million one hundred eighty-eight thousand four hundred and ninety-one (3,188,491) newly issued class J shares, all in registered form, with a nominal value of zero point zero one US dollar (USD 0.01) each, and fully pays them up by way of a contribution in cash in an aggregate amount of three hundred fifty-one thousand thirty-four point eighty-nine US dollars (USD 351,034.89), to be allocated (i) for three hundred eighteen thousand eight hundred forty-nine point ten US dollars (USD

318,849.10) to the share capital of the Company and (ii) for thirty-two thousand one hundred eighty-five point seventy-nine US dollars (USD 32,185.79) to the legal reserve of the Company;

(3) TA Atlantic and Pacific VII-A L.P., aforementioned and represented as stated above, who subscribes for (i) one million one hundred eleven thousand and nine (1,111,009) newly issued class A shares, (ii) one million one hundred eleven thousand and nine (1,111,009) newly issued class B shares, (iii) one million one hundred eleven thousand and nine (1,111,009) newly issued class C shares, (iv) one million one hundred eleven thousand and nine (1,111,009) newly issued class D shares, (v) one million one hundred eleven thousand and nine (1,111,009) newly issued class E shares, (vi) one million one hundred eleven thousand and nine (1,111,009) newly issued class F shares, (vii) one million one hundred eleven thousand and nine (1,111,009) newly issued class G shares, (viii) one million one hundred eleven thousand and nine (1,111,009) newly issued class H shares, (ix) one million one hundred eleven thousand and nine (1,111,009) newly issued class I shares, and (x) one million one hundred eleven thousand and nine (1,111,009) newly issued class J shares, all in registered form, with a nominal value of zero point zero one US dollar (USD 0.01) each, and fully pays them up by way of a contribution in cash in an aggregate amount of one hundred twenty-two thousand three hundred fifteen point eighty-three US dollars (USD 122,315.83), to be allocated (i) for one hundred eleven thousand one hundred point ninety US dollars (USD 111,100.90) to the share capital of the Company and (ii) for eleven thousand two hundred fourteen point ninety-three US dollars (USD 11,214.93) to the legal reserve of the Company;

(4) TA Atlantic and Pacific VII-B L.P., aforementioned and represented as stated above, who subscribes for (i) one million eight hundred eighty-seven thousand two hundred (1,887,200) newly issued class A shares, (ii) one million eight hundred eighty-seven thousand two hundred (1,887,200) newly issued class B shares, (iii) one million eight hundred eighty-seven thousand two hundred (1,887,200) newly issued class C shares, (iv) one million eight hundred eighty-seven thousand two hundred (1,887,200) newly issued class D shares, (v) one million eight hundred eighty-seven thousand two hundred (1,887,200) newly issued class E shares, (vi) one million eight hundred eighty-seven thousand two hundred (1,887,200) newly issued class F shares, (vii) one million eight hundred eighty-seven thousand two hundred (1,887,200) newly issued class G shares, (viii) one million eight hundred eighty-seven thousand two hundred (1,887,200) newly issued class H shares, (ix) one million eight hundred eighty-seven thousand two hundred (1,887,200) newly issued class I shares, and (x) one million eight hundred eighty-seven thousand two hundred (1,887,200) newly issued class J shares, all in registered form, with a nominal value of zero point zero one US dollar (USD 0.01) each, and fully pays them up by way of a contribution in cash in an aggregate amount of two hundred seven thousand seven hundred seventy point zero nine US dollars (USD 207,770.09), to be allocated (i) for one hundred eighty-eight thousand seven hundred and twenty US dollars (USD 188,720.-) to the share capital of the Company and (ii) for nineteen thousand fifty point zero nine US dollars (USD 19,050.09) to the legal reserve of the Company;

(5) TA Investors XII, L.P., aforementioned and represented as stated above, who subscribes for (i) six hundred seventy-eight thousand six hundred sixty-four (678,664) newly issued class A shares, (ii) six hundred seventy-eight thousand six hundred sixty-four (678,664) newly issued class B shares, (iii) six hundred seventy-eight thousand six hundred sixty-four (678,664) newly issued class C shares, (iv) six hundred seventy-eight thousand six hundred sixty-four (678,664) newly issued class D shares, (v) six hundred seventy-eight thousand six hundred sixty-four (678,664) newly issued class E shares, (vi) six hundred seventy-eight thousand six hundred sixty-four (678,664) newly issued class F shares, (vii) six hundred seventy-eight thousand six hundred sixty-four (678,664) newly issued class G shares, (viii) six hundred seventy-eight thousand six hundred sixty-four (678,664) newly issued class H shares, (ix) six hundred seventy-eight thousand six hundred sixty-four (678,664) newly issued class I shares, and (x) six hundred seventy-eight thousand six hundred sixty-four (678,664) newly issued class J shares, all in registered form, with a nominal value of zero point zero one US dollar (USD 0.01) each, and fully pays them up by way of a contribution in cash in an aggregate amount of seventy-four thousand seven hundred seventeen point zero eight US dollars (USD 74,717.08), to be allocated (i) for sixty-seven thousand eight hundred sixty-six point forty US dollars (USD 67,866.40) to the share capital of the Company and (ii) for six thousand eight hundred fifty point sixty-eight US dollars (USD 6,850.68) to the legal reserve of the Company; and,

(6) TA Investors IV, L.P., aforementioned and represented as stated above, who subscribes for (i) fifty-nine thousand nine hundred and sixty-six (59,966) newly issued class A shares, (ii) fifty-nine thousand nine hundred and sixty-six (59,966) newly issued class B shares, (iii) fifty-nine thousand nine hundred and sixty-six (59,966) newly issued class C shares, (iv) fifty-nine thousand nine hundred and sixty-six (59,966) newly issued class D shares, (v) fifty-nine thousand nine hundred and sixty-six (59,966) newly issued class E shares, (vi) fifty-nine thousand nine hundred and sixty-six (59,966) newly issued class F shares, (vii) fifty-nine thousand nine hundred and sixty-six (59,966) newly issued class G shares, (viii) fifty-nine thousand nine hundred and sixty-six (59,966) newly issued class H shares, (ix) fifty-nine thousand nine hundred and sixty-six (59,966) newly issued class I shares, and (x) fifty-nine thousand nine hundred and sixty-six (59,966) newly issued class J shares, all in registered form, with a nominal value of zero point zero one US dollar (USD 0.01) each, and fully pays them up by way of a contribution in cash in an aggregate amount of six thousand six hundred one point ninety-two US dollars (USD 6,601.92), to be allocated (i) for five thousand nine hundred ninety-six point sixty US dollars (USD 5,996.60) to the share capital of the Company and (ii) for six hundred five point thirty-two US dollars (USD 605.32) to the legal reserve of the Company.

Such contributions in cash, in an aggregate amount of one million six hundred and fifty-six thousand seven hundred US dollars (USD 1,656,700.-) shall be allocated (i) for one million five hundred and four thousand eight hundred US dollars

(USD 1,504,800.-) to the share capital of the Company and (ii) for one hundred fifty-one thousand nine hundred US dollars (USD 151,900.-) to the legal reserve of the Company.

The aggregate amount of one million six hundred and fifty-six thousand seven hundred US dollars (USD 1,656,700.-) is at the Company's disposal and evidence thereof has been given to the undersigned notary.

Fourth resolution

The Meeting resolves to amend Article 5.1. of the Articles so that it shall read as follows:

“ **5.1.** The Company's share capital is set to one million five hundred and nineteen thousand US dollars (USD 1,519,000.-), divided into:

- (i) fifteen million one hundred and ninety thousand (15,190,000) class A shares (Class A Shares);
- (ii) fifteen million one hundred and ninety thousand (15,190,000) class B shares (Class B Shares);
- (iii) fifteen million one hundred and ninety thousand (15,190,000) class C shares (Class C Shares);
- (iv) fifteen million one hundred and ninety thousand (15,190,000) class D shares (Class D Shares);
- (v) fifteen million one hundred and ninety thousand (15,190,000) class E shares (Class E Shares);
- (vi) fifteen million one hundred and ninety thousand (15,190,000) class F shares (Class F Shares);
- (vii) fifteen million one hundred and ninety thousand (15,190,000) class G shares (Class G Shares);
- (viii) fifteen million one hundred and ninety thousand (15,190,000) class H shares (Class H Shares);
- (ix) fifteen million one hundred and ninety thousand (15,190,000) class I shares (Class I Shares);
- (x) fifteen million one hundred and ninety thousand (15,190,000) class J shares (Class J Shares);

each of the Class A Shares, Class B Shares, Class C Shares, Class D Shares, Class E Shares, Class F Shares, Class G Shares, Class H Shares, Class I Shares and Class J Shares being in registered form and referred to, respectively, as a Class of Shares and collectively as Classes of Shares. A share of any Class of Shares shall be referred to as a Share”

Fifth resolution

The Meeting resolves to amend the shareholders' register of the Company in order to reflect the above changes and give power and authority to any manager of the Company and any employee of Saltgate S.A., acting individually, to register, in the name and on behalf of the Company, the newly issued shares in the shareholders' register of the Company and to complete any formalities in connection therewith (including, for the avoidance of doubt, the signing of the said register).

There being no further business on the agenda, the Meeting was adjourned.

Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever to be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately three thousand one hundred Euro (EUR 3,100.-).

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states at the request of the appearing parties that this deed is drawn up in English, followed by a French version, and that in the case of discrepancies, the English version prevails.

This notarial deed is drawn up in Luxembourg, on the date stated above.

After reading this deed aloud, the notary signs it with the proxyholder of the appearing parties.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille seize, le treizième jour du mois de mai,
par-devant Maître Cosita Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,
s'est tenue

une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) des associés de Bock Capital EU Acquisitions 10b S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social à 40, Avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, ayant un capital social de quatorze mille deux cents dollars US (USD 14.200.-) et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 204567 (la Société). La Société a été constituée le 4 mars 2016 suivant acte reçu par le notaire instrumentant, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

ONT COMPARU:

TA XII-A, L.P., un limited partnership régi par les lois du Delaware dont le siège social se situe à The Corporation Trust Company, Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle Delaware 19801, enregistrée au Registre des Sociétés du Delaware sous le matricule 5705381 (TA XII-A);

TA XII-B, L.P., un limited partnership régi par les lois du Delaware dont le siège social se situe à The Corporation Trust Company, Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle Delaware 19801, enregistrée au Registre des Sociétés du Delaware sous le matricule 5705386 (TA XII-B);

TA Atlantic and Pacific VII-A L.P., un limited partnership régi par les lois du Delaware dont le siège social se situe à The Corporation Trust Company, Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle Delaware 19801, enregistrée au Registre des Sociétés du Delaware sous le matricule 5118855 (TA AP VII-A);

TA Atlantic and Pacific VII-B L.P., un limited partnership régi par les lois du Delaware dont le siège social se situe à The Corporation Trust Company, Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle Delaware 19801, enregistrée au Registre des Sociétés du Delaware sous le matricule 5118856 (TA AP VII-B);

TA Investors XII, L.P., un limited partnership régi par les lois du Delaware dont le siège social se situe à The Corporation Trust Company, Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle Delaware 19801, enregistrée au Registre des Sociétés du Delaware sous le matricule 5934244 (TA XII-A); et

TA Investors IV L.P., un limited partnership régi par les lois du Delaware dont le siège social se situe à The Corporation Trust Company, Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle Delaware 19801, enregistrée au Registre des Sociétés du Delaware sous le matricule 5276091 (TA IV), TA XII-A, TA XII-B, TA AP VII-A, TA AP VII-B, TA XII et TA IV (les Associés) étant chacun dûment représenté par Madame Morgane Him, dont l'adresse professionnelle est située au 40, avenue Monterey, L- 2163 Luxembourg, en vertu de six procurations données sous seing privé.

Lesdites procurations, après avoir été signées ne varietur par le mandataire des parties comparantes et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Les parties comparantes, représentées comme indiqué ci-dessus, ont requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. Que les Associés détiennent toutes les (i) cent quarante-deux mille (142.000) parts sociales de catégorie A, (ii) cent quarante-deux mille (142.000) parts sociales de catégorie B, (iii) cent quarante-deux mille (142.000) parts sociales de catégorie C, (iv) cent quarante-deux mille (142.000) parts sociales de catégorie D, (v) cent quarante-deux mille (142.000) parts sociales de catégorie E, (vi) cent quarante-deux mille (142.000) parts sociales de catégorie F, (vii) cent quarante-deux mille (142.000) parts sociales de catégorie G, (viii) cent quarante-deux mille (142.000) parts sociales de catégorie H, (ix) cent quarante-deux mille (142.000) parts sociales de catégorie I et (x) cent quarante-deux mille (142.000) parts sociales de catégorie J, toutes sous forme nominative, avec une valeur nominale de zéro virgule zéro un dollar US (USD 0,01) chacune, représentant l'intégralité du capital social de la Société.

II. Que l'ordre du jour de l'Assemblée est libellé comme suit:

Ordre du jour

1. Renonciation à l'avis de convocation;

2. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de un million cinq cent quatre mille huit cents dollars US (USD 1.504.800,-) afin de le porter de son montant actuel de quatorze mille deux cents dollars US (USD 14.200,-) représenté par (i) cent quarante-deux mille (142.000) parts sociales de catégorie A, (ii) cent quarante-deux mille (142.000) parts sociales de catégorie B, (iii) cent quarante-deux mille (142.000) parts sociales de catégorie C, (iv) cent quarante-deux mille (142.000) parts sociales de catégorie D, (v) cent quarante-deux mille (142.000) parts sociales de catégorie E, (vi) cent quarante-deux mille (142.000) parts sociales de catégorie F, (vii) cent quarante-deux mille (142.000) parts sociales de catégorie G, (viii) cent quarante-deux mille (142.000) parts sociales de catégorie H, (ix) cent quarante-deux mille (142.000) parts sociales de catégorie I et (x) cent quarante-deux mille (142.000) parts sociales de catégorie J, toutes sous forme nominative, avec une valeur nominale de zéro virgule zéro un dollar US (USD 0,01) chacune, à un montant de un million cinq cent dix-neuf mille dollars US (USD 1.519.000,-) représenté par (i) quinze millions cent quatre-vingt dix mille (15.190.000) parts sociales de catégorie A, (ii) quinze millions cent quatre-vingt dix mille (15.190.000) parts sociales de catégorie B, (iii) quinze millions cent quatre-vingt dix mille (15.190.000) parts sociales de catégorie C, (iv) quinze millions cent quatre-vingt dix mille (15.190.000) parts sociales de catégorie D, (v) quinze millions cent quatre-vingt dix mille (15.190.000) parts sociales de catégorie E, (vi) quinze millions cent quatre-vingt dix mille (15.190.000) parts sociales de catégorie F, (vii) quinze millions cent quatre-vingt dix mille (15.190.000) parts sociales de catégorie G, (viii) quinze millions cent quatre-vingt dix mille (15.190.000) parts sociales de catégorie H, (ix) quinze millions cent quatre-vingt dix mille (15.190.000) parts sociales de catégorie I et (x) quinze millions cent quatre-vingt dix mille (15.190.000) parts sociales de catégorie J, toutes sous forme nominative, avec une valeur nominale de zéro virgule zéro un dollar US (USD 0,01) chacune, par émission d'un nombre proportionnel de nouvelles parts sociales dans chaque catégorie de parts sociales, ayant les droits et obligations prévus dans les statuts de la Société (les Statuts);

3. Souscription et libération intégrale des parts sociales nouvellement émises par un apport en numéraire;

4. Modification subséquente de l'article 5.1. des Statuts afin de refléter l'augmentation de capital social;

5. Modification du registre des associés de la Société afin de refléter les modifications ci-dessus, avec pouvoir et autorité donnés à tout gérant de la Société et tout employé de Saltgate S.A. agissant individuellement pour procéder, au nom et pour le compte de la Société, dans le registre des associés aux changements indiqués ci-dessus et de procéder à l'enregistrement des parts sociales nouvellement émises dans le registre des associés de la Société et d'accomplir toutes les formalités qui s'y rapportent (y compris, pour éviter tout doute, la signature dudit registre); et

6. Divers

III. Que l'Assemblée a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'intégralité du capital social étant représentée à la présente assemblée, les Associés renoncent aux formalités de convocation, les Associés ici représentés se considérant eux-mêmes comme dûment convoqués et déclarant avoir eu une parfaite connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Deuxième résolution

L'Assemblée décide d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de un million cinq cent quatre mille huit cent dollars US (USD 1.504.800,-) afin de le porter de son montant actuel de quatorze mille deux cents dollars US (USD 14.200,-) représenté par (i) cent quarante-deux mille (142.000) parts sociales de catégorie A, (ii) cent quarante-deux mille (142.000) parts sociales de catégorie B, (iii) cent quarante-deux mille (142.000) parts sociales de catégorie C, (iv) cent quarante-deux mille (142.000) parts sociales de catégorie D, (v) cent quarante-deux mille (142.000) parts sociales de catégorie E, (vi) cent quarante-deux mille (142.000) parts sociales de catégorie F, (vii) cent quarante-deux mille (142.000) parts sociales de catégorie G, (viii) cent quarante-deux mille (142.000) parts sociales de catégorie H, (ix) cent quarante-deux mille (142.000) parts sociales de catégorie I et (x) cent quarante-deux mille (142.000) parts sociales de catégorie J, toutes sous forme nominative, avec une valeur nominale de zéro virgule zéro un dollar US (USD 0.01) chacune, à un montant de un million cinq cent dix-neuf mille dollars US (USD 1.519.000,-) représenté par (i) quinze millions cent quatre-vingt dix mille (15.190.000) parts sociales de catégorie A, (ii) quinze millions cent quatre-vingt dix mille (15.190.000) parts sociales de catégorie B, (iii) quinze millions cent quatre-vingt dix mille (15.190.000) parts sociales de catégorie C, (iv) quinze millions cent quatre-vingt dix mille (15.190.000) parts sociales de catégorie D, (v) quinze millions cent quatre-vingt dix mille (15.190.000) parts sociales de catégorie E, (vi) quinze millions cent quatre-vingt dix mille (15.190.000) parts sociales de catégorie F, (vii) quinze millions cent quatre-vingt dix mille (15.190.000) parts sociales de catégorie G, (viii) quinze millions cent quatre-vingt dix mille (15.190.000) parts sociales de catégorie H, (ix) quinze millions cent quatre-vingt dix mille (15.190.000) parts sociales de catégorie I et (x) quinze millions cent quatre-vingt dix mille (15.190.000) parts sociales de catégorie J, toutes sous forme nominative, avec une valeur nominale de zéro virgule zéro un dollar US (USD 0.01) chacune, par émission d'un nombre proportionnel de nouvelles parts sociales dans chaque catégorie de parts sociales et ayant les droits et obligations prévus dans les Statuts.

Troisième résolution

L'Assemblée décide d'accepter et d'enregistrer la souscription et la libération intégrale de l'augmentation de capital social comme suit:

Souscription - Libération

Interviennent ensuite:

(1) TA XII-A, L.P., précité et représenté comme indiqué ci-dessus, qui souscrit à (i) huit millions cent vingt-deux mille six cent soixante-dix (8.122.670) parts sociales de catégorie A nouvellement émises, (ii) huit millions cent vingt-deux mille six cent soixante-dix (8.122.670) parts sociales de catégorie B nouvellement émises, (iii) huit millions cent vingt-deux mille six cent soixante-dix (8.122.670) parts sociales de catégorie C nouvellement émises, (iv) huit millions cent vingt-deux mille six cent soixante-dix (8.122.670) parts sociales de catégorie D nouvellement émises, (v) huit millions cent vingt-deux mille six cent soixante-dix (8.122.670) parts sociales de catégorie E nouvellement émises, (vi) huit millions cent vingt-deux mille six cent soixante-dix (8.122.670) parts sociales de catégorie F nouvellement émises, (vii) huit millions cent vingt-deux mille six cent soixante-dix (8.122.670) parts sociales de catégorie G nouvellement émises, (viii) huit millions cent vingt-deux mille six cent soixante-dix (8.122.670) parts sociales de catégorie H nouvellement émises, (ix) huit millions cent vingt-deux mille six cent soixante-dix (8.122.670) parts sociales de catégorie I nouvellement émises et (x) huit millions cent vingt-deux mille six cent soixante-dix (8.122.670) parts sociales de catégorie J nouvellement émises, toutes sous forme nominative, avec une valeur nominale de zéro virgule zéro un dollar US (USD 0.01) chacune, et les libère intégralement par un apport en numéraire d'un montant total de huit cent quatre-vingt quatorze mille deux cent soixante virgule dix-neuf dollars US (USD 894.260,19,-), à affecter (i) à hauteur d'un montant de huit cent douze mille deux cent soixante-sept dollars US (USD 812.267,-) au capital social de la Société et (ii) à hauteur d'un montant de quatre-vingt un mille neuf cent quatre-vingt treize virgule dix-neuf dollars US (USD 81.993,19) à la réserve légale de la Société;

(2) TA XII-B, L.P., précité et représenté comme indiqué ci-dessus, qui souscrit à (i) trois millions cent quatre-vingt huit mille quatre cent quatre-vingt onze (3.188.491) parts sociales de catégorie A nouvellement émises, (ii) trois millions cent quatre-vingt huit mille quatre cent quatre-vingt onze (3.188.491) parts sociales de catégorie B nouvellement émises, (iii) trois millions cent quatre-vingt huit mille quatre cent quatre-vingt onze (3.188.491) parts sociales de catégorie C nouvellement émises, (iv) trois millions cent quatre-vingt huit mille quatre cent quatre-vingt onze (3.188.491) parts sociales de catégorie D nouvellement émises, (v) trois millions cent quatre-vingt huit mille quatre cent quatre-vingt onze (3.188.491) parts sociales de catégorie E nouvellement émises, (vi) trois millions cent quatre-vingt huit mille quatre cent quatre-vingt onze (3.188.491) parts sociales de catégorie F nouvellement émises, (vii) trois millions cent quatre-vingt huit mille quatre cent quatre-vingt onze (3.188.491) parts sociales de catégorie G nouvellement émises, (viii) trois millions cent quatre-vingt huit mille quatre cent quatre-vingt onze (3.188.491) parts sociales de catégorie H nouvellement émises, (ix) trois millions cent quatre-vingt huit mille quatre cent quatre-vingt onze (3.188.491) parts sociales de catégorie I nouvellement émises et (x) trois millions cent quatre-vingt huit mille quatre cent quatre-vingt onze (3.188.491) parts sociales de catégorie J nou-

vement émis, toutes sous forme nominative, avec une valeur nominale de zéro virgule zéro un dollar US (USD 0.01) chacune, et les libère intégralement par un apport en numéraire d'un montant total de trois cent cinquante et un mille trente quatre virgule quatre-vingt neuf dollars US (USD 351.034,89), à affecter (i) à hauteur d'un montant de trois cent dix-huit mille huit cent quarante neuf virgule dix dollars US (USD 318.849,10) au capital social de la Société et (ii) à hauteur d'un montant de trente deux mille cent quatre-vingt cinq virgule soixante-dix neuf dollars US (USD 32.185,79) à la réserve légale de la Société;

(3) TA Atlantic and Pacific VII-A L.P., précité et représenté comme indiqué ci-dessus, qui souscrit à (i) un million cent onze mille neuf (1.111.009) parts sociales de catégorie A nouvellement émises, (ii) un million cent onze mille neuf (1.111.009) parts sociales de catégorie B nouvellement émises, (iii) un million cent onze mille neuf (1.111.009) parts sociales de catégorie C nouvellement émises, (iv) un million cent onze mille neuf (1.111.009) parts sociales de catégorie D nouvellement émises, (v) un million cent onze mille neuf (1.111.009) parts sociales de catégorie E nouvellement émises, (vi) un million cent onze mille neuf (1.111.009) parts sociales de catégorie F nouvellement émises, (vii) un million cent onze mille neuf (1.111.009) parts sociales de catégorie G nouvellement émises, (viii) un million cent onze mille neuf (1.111.009) parts sociales de catégorie H nouvellement émises, (ix) un million cent onze mille neuf (1.111.009) parts sociales de catégorie I nouvellement émises et (x) un million cent onze mille neuf (1.111.009) parts sociales de catégorie J nouvellement émises, toutes sous forme nominative, avec une valeur nominale de zéro virgule zéro un dollar US (USD 0.01) chacune, et les libère intégralement par un apport en numéraire d'un montant total de cent vingt deux mille trois cent quinze virgule quatre-vingt trois dollars US (USD 122.315,83), à affecter (i) à hauteur d'un montant de cent onze mille cent virgule quatre-vingt dix dollars US (USD 111.100,90) au capital social de la Société et (ii) à hauteur d'un montant de onze mille deux cent quatorze virgule quatre-vingt treize dollars US (USD 11.214,93) à la réserve légale de la Société;

(4) TA Atlantic and Pacific VII-B L.P., précité et représenté comme indiqué ci-dessus, qui souscrit à (i) un million huit cent quatre-vingt sept mille deux cent (1.887.200) parts sociales de catégorie A nouvellement émises, (ii) un million huit cent quatre-vingt sept mille deux cent (1.887.200) parts sociales de catégorie B nouvellement émises, (iii) un million huit cent quatre-vingt sept mille deux cent (1.887.200) parts sociales de catégorie C nouvellement émises, (iv) un million huit cent quatre-vingt sept mille deux cent (1.887.200) parts sociales de catégorie D nouvellement émises, (v) un million huit cent quatre-vingt sept mille deux cent (1.887.200) parts sociales de catégorie E nouvellement émises, (vi) un million huit cent quatre-vingt sept mille deux cent (1.887.200) parts sociales de catégorie F nouvellement émises, (vii) un million huit cent quatre-vingt sept mille deux cent (1.887.200) parts sociales de catégorie G nouvellement émises, (viii) un million huit cent quatre-vingt sept mille deux cent (1.887.200) parts sociales de catégorie H nouvellement émises, (ix) un million huit cent quatre-vingt sept mille deux cent (1.887.200) parts sociales de catégorie I nouvellement émises et (x) un million huit cent quatre-vingt sept mille deux cent (1.887.200) parts sociales de catégorie J nouvellement émises, toutes sous forme nominative, avec une valeur nominale de zéro virgule zéro un dollar US (USD 0.01) chacune, et les libère intégralement par un apport en numéraire d'un montant total de deux cent sept mille sept cent soixante-dix virgule zéro neuf dollars US (USD 207.770,09), à affecter (i) à hauteur d'un montant de cent quatre-vingt huit mille sept cent vingt dollars US (USD 188.720,-) au capital social de la Société et (ii) à hauteur d'un montant de dix neuf mille cinquante virgule zéro neuf dollars US (USD 19.050,09) à la réserve légale de la Société;

(5) TA Investors XII, L.P., précité et représenté comme indiqué ci-dessus, qui souscrit à (i) six cent soixante-dix huit mille six cent soixante quatre (678.664) parts sociales de catégorie A nouvellement émises, (ii) six cent soixante-dix huit mille six cent soixante quatre (678.664) parts sociales de catégorie B nouvellement émises, (iii) six cent soixante-dix huit mille six cent soixante quatre (678.664) parts sociales de catégorie C nouvellement émises, (iv) six cent soixante-dix huit mille six cent soixante quatre (678.664) parts sociales de catégorie D nouvellement émises, (v) six cent soixante-dix huit mille six cent soixante quatre (678.664) parts sociales de catégorie E nouvellement émises, (vi) six cent soixante-dix huit mille six cent soixante quatre (678.664) parts sociales de catégorie F nouvellement émises, (vii) six cent soixante-dix huit mille six cent soixante quatre (678.664) parts sociales de catégorie G nouvellement émises, (viii) six cent soixante-dix huit mille six cent soixante quatre (678.664) parts sociales de catégorie H nouvellement émises, (ix) six cent soixante-dix huit mille six cent soixante quatre (678.664) parts sociales de catégorie I nouvellement émises et (x) six cent soixante-dix huit mille six cent soixante quatre (678.664) parts sociales de catégorie J nouvellement émises, toutes sous forme nominative, avec une valeur nominale de zéro virgule zéro un dollar US (USD 0.01) chacune, et les libère intégralement par un apport en numéraire d'un montant total de soixante-quatorze mille sept cent dix sept virgule zéro huit dollars US (USD 74.717,08), à affecter (i) à hauteur d'un montant de soixante sept mille huit cent soixante six virgule quarante dollars US (USD 67.866,40) au capital social de la Société et (ii) à hauteur d'un montant de six mille huit cent cinquante virgule soixante huit dollars US (USD 6.850,68) à la réserve légale de la Société; et

(6) TA Investors IV L.P., précité et représenté comme indiqué ci-dessus, qui souscrit à (i) cinquante neuf mille neuf cent soixante six (59.966) parts sociales de catégorie A nouvellement émises, (ii) cinquante neuf mille neuf cent soixante six (59.966) parts sociales de catégorie B nouvellement émises, (iii) cinquante neuf mille neuf cent soixante six (59.966) parts sociales de catégorie C nouvellement émises, (iv) cinquante neuf mille neuf cent soixante six (59.966) parts sociales de catégorie D nouvellement émises, (v) cinquante neuf mille neuf cent soixante six (59.966) parts sociales de catégorie E nouvellement émises, (vi) cinquante neuf mille neuf cent soixante six (59.966) parts sociales de catégorie F nouvellement émises, (vii) cinquante neuf mille neuf cent soixante six (59.966) parts sociales de catégorie G nouvellement émises, (viii) cinquante neuf mille neuf cent soixante six (59.966) parts sociales de catégorie H nouvellement émises, (ix) cinquante neuf mille neuf cent soixante six (59.966) parts sociales de catégorie I nouvellement émises et (x) cinquante neuf mille neuf

cent soixante six (59.966) parts sociales de catégorie J nouvellement émises, toutes sous forme nominative, avec une valeur nominale de zéro virgule zéro un dollar US (USD 0.01) chacune, et les libère intégralement par un apport en numéraire d'un montant total de six mille six cent un virgule quatre-vingt douze dollars US (USD 6.601,92), à affecter (i) à hauteur d'un montant de cinq mille neuf cent quatre-vingt seize virgule soixante dollars US (USD 5.996,60) au capital social de la Société et (ii) à hauteur d'un montant de six cent cinq virgule trente-deux dollars US (USD 605,32) à la réserve légale de la Société.

Ces apports en numéraire d'un montant total de un million six cent cinquante six mille sept cent dollars US (USD 1.656.700,-) seront affectés (i) à hauteur d'un montant de un million cinq cent quatre mille huit cents dollars US (USD 1.504.800,-) au capital social de la Société et (ii) à hauteur d'un montant de cent cinquante et un mille neuf cent dollars US (USD 151.900,-) à la réserve légale de la Société.

Le montant total de un million six cent cinquante six mille sept cent dollars US (USD 1.656.700,-) est à la disposition de la Société dont la preuve a été donnée au notaire instrumentant.

Quatrième résolution

L'Assemblée décide de modifier l'Article 5.1. des Statuts qui sera libellé de la manière suivante:

« **5.1.** Le capital social de la Société est fixé à un million cinq cent dix neuf mille dollars US (USD 1.519.000,-) représenté par:

- (i) quinze millions cent quatre-vingt dix mille (15.190.000) parts sociales de catégorie A (Parts sociales de catégorie A);
- (ii) quinze millions cent quatre-vingt dix mille (15.190.000) parts sociales de catégorie B (Parts sociales de catégorie B);
- (iii) quinze millions cent quatre-vingt dix mille (15.190.000) parts sociales de catégorie C (Parts sociales de catégorie C);
- (iv) quinze millions cent quatre-vingt dix mille (15.190.000) parts sociales de catégorie D (Parts sociales de catégorie D);
- (v) quinze millions cent quatre-vingt dix mille (15.190.000) parts sociales de catégorie E (Parts sociales de catégorie E);
- (vi) quinze millions cent quatre-vingt dix mille (15.190.000) parts sociales de catégorie F (Parts sociales de catégorie F);
- (vii) quinze millions cent quatre-vingt dix mille (15.190.000) parts sociales de catégorie G (Parts sociales de catégorie G);
- (viii) quinze millions cent quatre-vingt dix mille (15.190.000) parts sociales de catégorie H (Parts sociales de catégorie H);
- (ix) quinze millions cent quatre-vingt dix mille (15.190.000) parts sociales de catégorie I (Parts sociales de catégorie I);
- (x) quinze millions cent quatre-vingt dix mille (15.190.000) parts sociales de catégorie J (Parts sociales de catégorie J),
chacune des parts de catégorie A, B, C, D, E, F, G, H, I et J étant listée dans un registre et dénommée respectivement Catégorie de Parts sociales et collectivement les Catégories de Parts sociales. Une part sociale de toute catégorie sera dénommée une Part sociale.»

Cinquième résolution

L'Assemblée décide de modifier le registre des associés de la Société afin de refléter les changements ci-dessus et donnent pouvoir et autorité à tout gérant de la Société et tout employé de Saltgate S.A., agissant individuellement, afin d'inscrire, au nom et pour le compte de la Société, les parts sociales nouvelles émises dans le registre des associés de la Société et d'accomplir toutes les formalités qui s'y rapportent (y compris, pour éviter tout doute, la signature dudit registre).

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Frais

Les dépenses, frais, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incomberont à la Société en raison du présent acte sont estimés à environ trois mille cent euros (EUR 3.100,-).

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare par la présente qu'à la requête des parties comparantes, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française, et qu'en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture de l'acte, le notaire le signe avec le mandataire des parties comparantes.

Signé: M. HIM, C. DELVAUX.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils 1, le 17 mai 2016. Relation: 1LAC/2016/15869. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): P. MOLLING.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de dépôt au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg et aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 mai 2016.

Me Cosita DELVAUX.

Référence de publication: 2016111515/485.

(160084829) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 2016.

Defense Plaza JV S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 30, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 160.511.

In the year two thousand and sixteen, on the tenth day of May.

Before us, Maître Edouard Delosch, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg

THERE APPEARED:

NW DP Investment S.à r.l., a société à responsabilité limitée incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 2 Boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, being registered with the Luxembourg trade and companies register under number B.160.474,

here represented by Alexandra Margouët, Avocat, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, given under private seal.

The said proxy, initialled *ne varietur* by the proxyholder of the appearing party and the notary, shall remain annexed to this deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party is the sole shareholder representing the entire share capital of Defense Plaza JV S.à r.l. (hereinafter the "Company"), a société à responsabilité limitée, having its registered office at 2 Boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg trade and companies register under number B 160.511, incorporated pursuant to a deed of Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, on 13 April 2011, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 1563 on 14 July 2011. The articles of association have been amended for the last time pursuant to a deed of Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, on 23 May 2012, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 1676 on 4 July 2012.

The appearing party, representing the entire share capital of the Company, declares having waived any notice requirement. The general meeting of shareholders is thus regularly constituted and may validly deliberate on all the items of the following agenda:

Agenda

1. Conversion of all class A shares and the class B share, having a nominal value of EUR 1 each, of the share capital of the Company into ordinary shares, having a nominal value of EUR 1 each.
2. Amendment and full restatement of the articles of association of the Company.

Having duly considered each item on the agenda, the general meeting of shareholders unanimously takes, and requires the undersigned notary to enact, the following resolutions:

First resolution

The general meeting of shareholders resolves to convert (i) all the twenty-five million four hundred fifty-six thousand three hundred seven (25,456,307) class A shares and (ii) the one (1) class B share, each having a nominal value of one euro (EUR 1), of the share capital of the Company into twenty-five million four hundred fifty-six thousand three hundred eight (25,456,308) ordinary shares, each having a nominal value of one euro (EUR 1).

Second resolution

The general meeting of shareholders decides to amend and fully restate the articles of association of the Company, which shall henceforth read as follows:

Art. 1. Denomination. A limited liability company (société à responsabilité limitée) with the name "Defense Plaza JV S.à r.l." (the "Company") is hereby formed by the appearing party and all persons who will become shareholders thereafter. The Company will be governed by these articles of association and the relevant legislation.

Art. 2. Object. The Company's object is the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies, or other business entities, the acquisition by purchase, subscription, or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of stock, bonds, debentures, notes and other securities of any kind, and the

ownership, administration, development and management of its portfolio. The Company may also hold interests in partnerships and carry out its business through branches in Luxembourg or abroad.

Further thereto, the object of the Company is the direct or indirect acquisition and the holding of one or more real estate goods, the use of the foresaid for the own needs of the Company or the renting to third parties in the Grand Duchy of Luxembourg as well as in other countries.

The Company may borrow in any form and proceed by private placement to the issue of bonds and debentures.

In a general fashion it may grant assistance (by way of loans, advances, guarantees or securities or otherwise) to companies or other enterprises in which the Company has an interest or which forms part of the group of companies to which the Company belongs, take any controlling and supervisory measures and carry out any operation which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes.

Finally, the Company can perform all commercial, technical and financial or other operations, connected directly or indirectly in all areas in order to facilitate the accomplishment of its purpose.

Art. 3. Duration. The Company is established for an unlimited period.

Art. 4. Registered Office. The Company has its registered office in the City of Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg. It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its Shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the articles of association.

The address of the registered office may be transferred within the municipality by decision of the Manager or as the case may be the board of Managers.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

In the event that the Board of Managers, should determine that extraordinary political, economic or social developments have occurred or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances; such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg company. Such temporary measures will be taken and notified to any interested parties by the Manager or as the case may be the board of Managers.

Art. 5. Share capital. The issued share capital of the Company is set at twenty million four hundred fifty-six thousand three hundred and eight Euro (EUR 20,456,308) divided into twenty million four hundred fifty-six thousand three hundred and eight (20,456,308) shares with a nominal value of one Euro (EUR 1) each.

Each share is entitled to one vote at ordinary and extraordinary general meetings.

The Company will recognize only one holder per share. The joint co-owners shall appoint a single representative who shall represent them towards the Company.

The share capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the shareholders adopted in the manner required for amendment of these articles of association.

The Company may redeem its own shares.

Art. 6. Transfer of interests - General provisions. The Company's shares are freely transferable among shareholders. Except if otherwise provided by law, inter vivos, they may only be transferred to new shareholders subject to the approval of such transfer given by the other shareholders in a general meeting, at a majority of three quarters of the share capital.

In the event of death, the shares of the deceased shareholder may only be transferred to new shareholders subject to the approval of such transfer given by the other shareholders in a general meeting, at a majority of three quarters of the share capital. Such approval is, however, not required in case the shares are transferred either to parents, descendants or the surviving spouse.

The death, suspension of civil rights, bankruptcy or insolvency of one of the shareholders will not cause the dissolution of the Company.

Neither creditors, nor assigns, nor heirs may for any reason affix seals on assets or documents of the Company.

Art. 7. Management of the Company.

7.1 The Company is managed by a board of Managers (the "Board of Managers") appointed by the general meeting of shareholders which sets the term of their office. They may be dismissed freely at any time and without specific cause. The members of the Board of Managers (each a "Manager") need not be shareholders. The Board of Managers shall be composed of the at least two (2) Managers. There shall be two classes of Managers: "Class A Managers" and "Class B Managers". There shall be at least one Class A Manager and Class B Manager.

7.2 The Board of Managers may choose from among its members a chairman. It may also choose a secretary, who need not be a Manager, and who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the Board of Managers.

Art. 7Bis. Board of Managers' proceedings. The Board of Managers shall meet upon call by the chairman, if any, or any one (1) manager (or a person acting on his/her behalf), at the place indicated in the notice of meeting.

Written notice of any meeting of the Board of Managers must be given to the Managers twenty-four (24) hours at least in advance of the date scheduled for the meeting, except in case of emergency, in which case the nature and the motives of the emergency shall be mentioned in the notice. This notice may be omitted in case of assent of each Manager in writing, by cable, telegram, telex or facsimile, or any other similar means of communication. A special convening notice will not be required for a board meeting to be held at a time and location determined in a prior resolution adopted by the Board of Managers.

Any Manager may act at any meeting of the Board of Managers by appointing in writing or by cable, telegram, telex or facsimile another manager as his proxy. A Manager may represent one or more of his colleagues.

Any Manager may participate in any meeting of the Board of Managers by conference-call or by other similar means of communication initiated from Luxembourg allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

The Board of Managers can deliberate or act validly only if at least (i) one (1) Class A Manager and one (1) Class B Manager and (ii) a majority of the Managers is present or represented at a meeting of the Board of Managers.

Decisions shall be taken by a majority of votes of the Managers present or represented at such meeting.

The Board of Managers may, unanimously, pass resolutions by circular means when expressing its approval in writing, by cable, telegram, telex or facsimile, or any other similar means of communication, to be confirmed in writing. The entirety will form the minutes giving evidence of the passing of the resolution.

The minutes of any meeting of the Board of Managers shall be signed by the chairman, if any, or by any two (2) Managers. Copies or extracts of such minutes which may be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the chairman, if any, or by any two (2) Managers.

Art. 7ter. Board of Managers' powers and binding signatures. The Board of Managers is vested with the broadest powers to manage the business of the Company and to authorise and/or perform all acts of disposal and administration falling within the purposes of the Company.

All powers not expressly reserved by the law or by these articles of association to the general meeting of the shareholders shall be within the competence of the Board of Managers.

Vis-à-vis third parties the Board of Managers has the most extensive powers to act on behalf of the Company in all circumstances and to do, authorise and approve all acts and operations relative to the Company not reserved by law or the articles of association to the general meeting of the shareholders.

The Company shall be bound by (i) the joint signature of any one (1) Class A Manager and any one (1) Class B Manager or (ii) by the sole or joint signature of any person(s) to whom such power will have been delegated by the Board of Managers.

Art. 8. Liability of the Managers. The Managers do not assume, by reason of their position, any personal liability in relation to commitments regularly made by them in the name of the Company. They are authorized agents only and are therefore merely responsible for the execution of their mandate.

Art. 9. Shareholder voting rights. Each Shareholder may take part in collective decisions irrespective of the numbers of shares which he owns. Each shareholder has a number of votes equal to the number of shares he owns and may validly act at any meeting of shareholders through a special proxy.

Art. 10. Shareholder Meetings. Decisions by Shareholders are passed in such form and at such quorum and majority (ies) as prescribed by the Company Law in writing (to the extent permitted by law) or at meetings.

Any regularly constituted meeting of the shareholders of the Company or any valid written resolution (as the case may be) shall represent the entire body of shareholders of the Company.

Meetings shall be called by convening notice addressed by registered mail to shareholders to their address appearing in the register of shareholders held by the Company at least eight (8) days prior to the date of the meeting. If the entire share capital of the Company is represented at a meeting the meeting may be held without prior notice.

In the case of written resolutions, the text of such resolutions shall be sent to the shareholders at their addresses inscribed in the register of shareholders held by the Company at least eight (8) days before the proposed effective date of the resolutions. The resolutions shall become effective upon the approval of such majority(ies) as provided for by the Company Law for collective decisions (or subject to the satisfaction of the majority requirements, on the date set out therein). Unanimous written resolution may be passed at any time without prior notice.

Except as otherwise provided for by the Company Law, decisions of the general meeting of the Shareholders shall be validly adopted if approved by shareholders representing more than half of the corporate capital. If such majority is not reached at the first meeting or first written resolution, the shareholders shall be convened or consulted a second time, by registered letter, and decisions shall be adopted by a majority of the votes cast, regardless of the portion of capital represented.

Except as otherwise provided for by the Company Law, any decisions concerning the amendment of these articles of association shall be taken by (x) a majority of the shareholders (y) representing at least three quarters of the issued share capital and decisions to change of nationality of the Company are to be taken by shareholders representing one hundred percent (100%) of the issued share capital.

The sole shareholder, as the case may be, exercises the powers granted to the general meeting of shareholders under the provisions of the Company Law.

Art. 11. Accounting Year. The accounting year begins on 1st January of each year and ends on 31st December of the same year.

Art. 12. Financial Statements. Every year as of the accounting year's end, the annual accounts are drawn up by the Board of Managers.

The financial statements are at the disposal of the shareholders at the registered office of the Company.

Art. 13. Distributions. Out of the net profit five percent (5%) shall be placed into a legal reserve account. This deduction ceases to be compulsory when such reserve amounts to ten percent (10%) of the issued share capital of the Company.

The balance may be freely used by the Shareholders upon decision of a general meeting of shareholders.

Interim dividends may be distributed in compliance with the terms and conditions provided for by law.

Art. 14. Dissolution. The Company may be dissolved and its affairs shall be wound up by a shareholders' decision, in accordance with the provisions of the Company Law.

In case the Company is dissolved, the liquidation will be carried out by one or several liquidators who may be but do not need to be shareholders and who are appointed by the general meeting of shareholders who will specify their powers and remunerations.

The surplus resulting from the realization of the assets and the payment of the liabilities shall be distributed among the shareholders proportionally to the shares of the Company held by them.

Art. 15. Applicable law. All matters not governed by these articles of incorporation shall be determined in accordance with the law of 10 August 1915 on commercial companies and amendments thereto (the "Company Law")."

Costs and Expenses

The costs, expenses, fees and charges of any kind which shall be borne by the Company as a result of this deed are estimated at one thousand two hundred euro (EUR 1,200).

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day specified at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the appearing party, this deed is worded in English followed by a French translation; on the request of the same appearing party and in case of discrepancy between the English and the French text, the English version shall prevail.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, known to the notary by name, first name and residence, the said proxyholder of the appearing party signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède

L'an deux mille seize, le dixième jour du mois de mai.

Par-devant nous, Maître Edouard Delosch, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

A comparu:

NW DP Investment S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée selon les lois du Grand-duché de Luxembourg, ayant son siège social au 2, Boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, immatriculée auprès du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 160.474,

ici représentée par Alexandra Margouët, Avocat, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration, donnée sous seing privé.

La procuration, paraphée ne varietur par le mandataire de la comparante et par le notaire, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités d'enregistrement.

La comparante est l'associé unique, représentant l'intégralité du capital social, de Defense Plaza JV S.à r.l. (ci-après la "Société"), une société à responsabilité limitée constituée selon les lois du Grand-duché de Luxembourg, ayant son siège social au 2, Boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, immatriculée auprès du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 160.511, constituée par acte de Maître Henri Hellinckx, notaire résidant à Luxembourg, Grand-duché de Luxembourg, le 13 avril 2011, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n°1563 le 14 juillet 2011. Les statuts ont été modifiés pour la dernière fois par acte de Maître Henri Hellinckx, notaire résidant à Luxembourg, Grand-duché de Luxembourg, le 23 mai 2012, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 1676 le 4 juillet 2012.

La comparante, représentant l'intégralité du capital social de la Société, déclare avoir renoncé à toute formalité de convocation. L'assemblée générale des associés de la Société est ainsi régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur tous les points figurant à l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour

1. Conversion de toutes les parts sociales de catégorie A et la part sociale de catégorie B, ayant une valeur nominale d'EUR 1 chacune, en parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale d'EUR 1 chacune.

2. Modification et refonte complète des statuts de la Société.

Après avoir dûment examiné chaque point figurant à l'ordre du jour, l'assemblée générale des associés adopte à l'unanimité, et requiert le notaire instrumentant d'acter, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale des associés décide de convertir (i) les vingt-cinq millions quatre cent cinquante-six mille trois cent sept (25.456.307) parts sociales de catégorie A et (ii) une (1) part sociale de catégorie B, chacune ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1), en vingt-cinq millions quatre cent cinquante-six mille trois cent huit (25.456.308) parts sociales ordinaires, chacune ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1).

Deuxième résolution

L'assemblée générale des associés décide de modifier et de procéder à la refonte complète des statuts de la Société, qui auront désormais la teneur suivante:

« **Art. 1^{er}. Dénomination.** Il est formé par la partie comparante et toutes personnes qui deviendront par la suite associés, une société à responsabilité limitée sous la dénomination de «Defense Plaza JV S.à.r.l.» (la «Société»). La Société sera régie par les présents statuts et la législation applicable.

Art. 2. Objet. La Société a pour objet la détention de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises et étrangères ou dans toute autre entreprise, l'acquisition par l'achat, la souscription, ou par tout autre moyen, de même que le transfert par la vente, l'échange ou autrement d'actions, d'obligations, de certificats de créance, notes et autres valeurs mobilières de toute espèce, et la détention, l'administration, le développement et la gestion de son portefeuille. La Société peut également détenir des intérêts dans des sociétés de personnes et exercer son activité par l'intermédiaire de succursales luxembourgeoises ou étrangères.

De plus, la Société a pour objet l'acquisition directe ou indirecte et la détention d'un ou plusieurs biens immobiliers, l'utilisation de ces derniers pour les propres besoins de la Société ou pour la location à des tiers au Grand-Duché de Luxembourg ou à l'étranger.

La Société peut emprunter sous toute forme et procéder par voie de placement privé à l'émission d'obligations ou de certificats de créance.

D'une manière générale elle peut prêter assistance (par des prêts, avances, garanties, valeurs mobilières ou autrement) à toute société ou entreprise dans laquelle la Société a un intérêt ou qui fait partie du groupe de sociétés auquel appartient la Société, prendre toute mesure de contrôle et de surveillance et effectuer toute opération qu'elle juge utile dans l'accomplissement et le développement de ses objets.

Finalement, la Société peut effectuer toute opération commerciale, technique, financière ou autre, liée directement ou indirectement, dans tous les domaines, afin de faciliter la réalisation de son objet.

Art. 3. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. Siège social. Le siège social de la Société est établi dans la Ville de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une décision de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant dans les conditions prévues en cas de modification des statuts.

Le siège social peut être transféré à l'intérieur de la municipalité par décision du gérant ou, le cas échéant, du conseil de gérance.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales situés au Luxembourg ou à l'étranger.

Au cas où le Conseil de Gérance, estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger, ont eu lieu ou sont sur le point d'avoir lieu, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; ces mesures temporaires n'auraient aucun effet sur la nationalité de la Société qui, en dépit du transfert de son siège social, demeurerait une société luxembourgeoise. Ces mesures temporaires seront prises et portées à la connaissance des tiers par le Conseil de Gérance.

Art. 5. Capital social. Le capital social émis de la Société est fixé à vingt millions quatre cent cinquante-six mille trois cent huit Euros (EUR 20.456.308) divisé en vingt millions quatre cent cinquante-six mille trois cent huit (20.456.308) parts sociales d'une valeur nominale de un Euro (EUR 1) chacune.

Chaque part sociale donne droit à un vote aux assemblées générales ordinaires et extraordinaires.

La Société ne reconnaît qu'un détenteur par part sociale. Les copropriétaires indivis nommeront un représentant unique qui les représentera vis-à-vis de la Société.

Le capital de la Société peut être augmenté ou réduit par une résolution des associés adoptée de la manière requise pour la modification des présents statuts.

La Société peut racheter ses propres parts sociales.

Art. 6. Transfert de participations - Dispositions générales. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Sauf autrement disposé par la loi, inter vivos, les parts sociales seront uniquement transférables à de nouveaux associés sous réserve qu'une telle cession ait été approuvée par les associés représentant une majorité des trois quarts du capital social.

En cas de décès, les parts sociales de l'associé décédé pourront être uniquement transférées au nouvel associé sous réserve qu'un tel transfert ait été approuvé par les associés survivants représentant les trois quarts des droits des survivants. Un tel agrément n'est cependant pas requis dans l'hypothèse où les parts sociales sont transférées soit aux ascendants, descendants ou au conjoint survivant.

Le décès, la suspension des droits civils, la dissolution, la liquidation, la faillite ou l'insolvabilité ou tout autre événement similaire d'un des associés n'entraînera pas la dissolution de la Société.

Les créanciers, ayants-droit ou héritiers ne pourront, pour quelque motif que ce soit, apposer des scellés sur les biens et documents de la Société.

Art. 7. Gérance de la Société.

7.1 La Société est gérée par un conseil de gérance (le «Conseil de Gérance») nommé par l'assemblée générale des associés qui déterminera la durée de leur mandat. Les membres du Conseil de Gérance (chacun un «Gérant») peuvent être révoqués librement à tout moment et sans cause légitime. Les Gérants ne sont pas nécessairement des associés. Le Conseil de Gérance doit être composé d'au moins deux (2) Gérants. Il doit y avoir deux catégories de Gérants: «Gérants de Catégorie A» et «Gérants de Catégorie B». Il doit y avoir au moins un (1) Gérant de Catégorie A et un (1) Gérant de Catégorie B.

7.2 Le Conseil de Gérance pourra choisir parmi ses membres un président. Il pourra également choisir un secrétaire, qui n'a pas besoin d'être Gérant, et qui sera en charge de la tenue des procès-verbaux des réunions du Conseil de Gérance

Art. 7bis. Procédures du Conseil de Gérance. Le conseil de gérance se réunira sur convocation du président, le cas échéant, ou d'un (1) quelconque Gérant (ou d'une personne agissant pour son compte), au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

Avis écrit de toute réunion du conseil de gérance sera donné aux Gérants au moins vingt-quatre (24) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature et les motifs de cette urgence seront mentionnés dans l'avis de convocation. Il pourra être passé outre à cette convocation à la suite de l'assentiment de chaque Gérant par écrit ou par câble, télégramme, télex, télécopieur ou tout autre moyen de communication similaire. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du Conseil de Gérance se tenant à une heure et un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le Conseil de Gérance.

Tout Gérant pourra se faire représenter à toute réunion du Conseil de Gérance en désignant par écrit ou par câble, télégramme, télex ou télécopie un autre Gérant comme son mandataire. Un Gérant peut représenter plusieurs de ses collègues.

Tout Gérant peut participer à une réunion du Conseil de Gérance par conférence téléphonique, par vidéoconférence ou par d'autres moyens de communication similaires commencés depuis Luxembourg où toutes les personnes prenant part à cette réunion peuvent s'entendre les unes les autres. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle réunion.

Le Conseil de Gérance ne pourra délibérer ou agir valablement que si au moins (i) un (1) Gérant de Catégorie A et un (1) Gérant de Catégorie B, et (ii) la majorité au moins des Gérants sont présents à une réunion du Conseil de Gérance.

Les décisions sont prises à la majorité des voix des Gérants présents ou représentés à cette réunion.

Le Conseil de Gérance pourra, à l'unanimité, prendre des résolutions par voie circulaire en exprimant son approbation au moyen d'un ou de plusieurs écrits ou par câble, télégramme, télex, télécopieur ou tout autre moyen de communication similaire. Le tout ensemble constituera le procès-verbal faisant preuve de la décision intervenue.

Le procès-verbal de toute réunion du Conseil de Gérance doit être signé par le président, le cas échéant, ou par deux (2) quelconques Gérants. Des copies ou extraits de tel procès-verbal pouvant être produit dans le cadre de procédures judiciaires ou autre, doivent être signées par le président, le cas échéant ou par deux (2) quelconques Gérants.

Art. 7ter. Pouvoirs du Conseil de Gérance et pouvoirs de signatures. Le Conseil de Gérance dispose des pouvoirs les plus étendus pour autoriser et/ou accomplir tous les actes de disposition et d'administration dans les limites de l'objet social de la Société.

Tous les pouvoirs non expressément réservés par la loi ou par ces Statuts, à l'assemblée générale des associés, sont de la compétence du Conseil de Gérance.

Vis-à-vis des tiers, le Conseil de Gérance a les pouvoirs les plus étendus d'agir pour le compte de la Société dans toutes les circonstances et de faire, autoriser et approuver tous les actes et opérations relatifs à la Société qui ne sont pas réservés par la loi ou les Statuts à l'assemblée générale des associés.

La Société est engagée par (i) la signature conjointe d'un (1) Gérant de Catégorie A et un (1) Gérant de Catégorie B ou (ii) par la signature unique de toute(s) personne(s) à qui un tel pouvoir aura été délégué par le Conseil de Gérance.

Art. 8. Responsabilité des Gérants. Les Gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société. Simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

Art. 9. Droit de vote des Associés. Chaque associé peut participer aux décisions collectives, nonobstant le nombre de parts sociales qu'il détient. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède et peut se faire valablement représenter aux assemblées des associés par un porteur de procuration spéciale.

Art. 10. Assemblée des associés. Les décisions des associés sont prises dans les formes et aux quorum et majorité(s) prévues par la Loi sur les Sociétés Commerciales, par écrit (dans la mesure où c'est permis par la loi) ou lors d'assemblées.

Toute assemblée des associés de la Société valablement constituée ou toute résolution circulaire valablement passée (le cas échéant) représentera l'intégralité des associés de la Société.

Les assemblées seront convoquées par une convocation adressée par lettre recommandée aux associés à leur adresse contenue dans le registre des associés tenu par la Société au moins huit (8) jours avant la date d'une telle assemblée. Si l'intégralité du capital social est représentée à une assemblée l'assemblée peut être tenue sans convocation préalable.

Dans le cas de résolutions circulaires, le texte de ces résolutions sera envoyé aux associés à leurs adresses inscrites dans le registre des associés tenu par la Société au moins huit (8) jours avant la date effective proposée des résolutions. Les résolutions prennent effet à partir de l'approbation par la(es) majorité(s) comme prévu par la Loi sur les Sociétés Commerciales concernant les décisions collectives (ou sujet à la satisfaction des réquisitions de majorité, à la date y précisée). Une résolution écrite unanime peut être adoptée à tout moment sans convocation préalable.

En cas d'associé unique, cet associé exercera les pouvoirs dévolus à l'assemblée générale des associés en vertu des dispositions de la Loi sur les Sociétés Commerciales.

A moins que cela ne soit autrement prévu par la Loi sur les Sociétés Commerciales, les décisions de l'assemblée générale des associés seront valablement adoptées si elles sont approuvées par les associés représentant plus de la moitié du capital social. Si cette majorité n'est pas atteinte à la première assemblée ou lors de la première résolution écrite, les Associés seront convoqués ou consultés une deuxième fois, par lettre recommandée, et les décisions seront adoptées à la majorité des voix des votants, sans considérer la partie du capital représenté.

Toute décision concernant des modifications des statuts sera prise par (x) une majorité des associés (y) représentant au moins trois quarts du capital social émis et les décisions concernant le changement de nationalité de la Société seront prises par les associés représentant cent pour cent (100%) du capital social émis.

Art. 11. Année Sociale. L'année sociale commence le 1^{er} janvier de chaque année et se termine le 31 décembre de la même année.

Art. 12. Comptes annuels. Chaque année à la fin l'année sociale, Conseil de Gérance établit les comptes annuels.

Les comptes annuels sont à la disposition des associés au siège social de la Société.

Art. 13. Distributions. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution d'une réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire si cette réserve atteint dix pour cent (10%) du capital social émis de la Société.

Le solde peut être librement utilisé par les associés par décision prise en assemblée générale des associés.

Des dividendes intérimaires peuvent être distribués en conformité avec les termes et conditions de la loi.

Art. 14. Dissolution. La Société pourra être dissoute et ses affaires seront liquidées par une décision des associés, conformément aux dispositions de la Loi sur les Sociétés Commerciales.

En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non et qui sont nommés par l'assemblée générale des associés qui fixeront leurs pouvoirs et leurs rémunérations.

Le surplus résultant de la réalisation de l'actif et du passif sera distribué entre les associés au prorata de leur participation.

Art. 15. Loi Applicable. Tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts doit être déterminé en conformité avec la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales and toutes modifications y apportées (la «Loi sur les Sociétés Commerciales»).

Frais et Dépenses

Le montant des frais, dépenses, honoraires et charges de toute nature qui incombe à la Société en raison de cet acte est évalué à environ mille deux cents euros (EUR 1.200).

Dont acte, passé à Luxembourg, à la date figurant en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la demande de la comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une traduction en français; et qu'à la demande de la même comparante et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fait foi.

L'acte ayant été lu au mandataire de la comparante connu du notaire instrumentant par nom, prénom, et résidence, ledit mandataire de la comparante a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: A. MARGOUET, DELOSCH.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils 1, le 12 mai 2016. Relation: 1LAC/2016/15511. Reçu soixante-quinze (75.-) euros.

Le Receveur (signé): P. MOLLING.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial C.

Luxembourg, le 23 mai 2016.

Référence de publication: 2016112427/382.

(160086447) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2016.

Carida S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2134 Luxembourg, 58, rue Charles Martel.

R.C.S. Luxembourg B 174.362.

—
CLÔTURE DE LIQUIDATION

In the year two thousand and sixteen, on the fourth of April,
before Us Maître Marc Loesch, notary residing in in Mondorf-les-Bains (Grand Duchy of Luxembourg),
there appeared:

Denova Limited a company incorporated in accordance with the laws of Isle of Man under registration number 012068V and with its registered address at 33 - 37 Athol Street, Douglas, Isle of Man, IM1 1MLB (the "Sole Shareholder") here represented by

Mr Frank Stolz-Page residing professionally at in Mondorf-les-Bains (the "Proxyholder"),
by virtue of a proxy given under private seal given on 30 March 2016.

Said proxy, after having been signed "ne varietur" by the Proxyholder and by the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed, to be filed with the registration authorities.

Said appearing party, through its Proxyholder, has requested the undersigned notary to state that:

- The appearing party is the Sole Shareholder of the private limited liability company (société à responsabilité limitée) existing under the name of Carida S.à r.l. in liquidation, having its registered office at 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg, with share capital of EUR 12,500 and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under section B number 174.362 (the "Company"), incorporated pursuant to a deed of notary Maître Maître F. Kesseler dated 13 December 2012, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations CNo.514 dated 1st March 2013.

The Company was put into liquidation by deed of the undersigned notary dated 10 September 2015, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations ("Mémorial") No.3184 dated 24 November 2015.

I. The agenda of the meeting (the "Meeting") is the following:

1. To submit, table, hear and approve the report of the liquidator, Sporagnium Limited, a limited liability company incorporated in the British Virgin Islands on 22 September 2004, with registration number 615637 and registered address at 9 Columbus Centre, Pelican Drive, Road Town, British Virgin Islands, (the "Liquidator") on the application of the corporate assets and to submit and table the accounts and supporting documents of the Company as set out in Annex 1 hereto.

2. To submit, table, hear and approve the report of Ecovis Luxembourg S.à r.l. ("Ecovis") appointed as commissaire-vérificateur à la liquidation of the Company having regard to the actions of Sporagnium Limited, the liquidator of the Company, as set out in Annex 2 hereto.

3. To discharge (quitus) the Liquidator for the performance of all its duties during, and in connection with, the liquidation of the Company.

4. To discharge Ecovis, commissaire-vérificateur à la liquidation of the Company for all duties during, and in connection with the liquidation of the Company.

5. to grant discharge (quitus) to the Company's managers, Hermanus R. W. Troskie and William Oliver Houghton Fry, for the performance of their mandates up to 10 September 2015, the date the Company was placed into liquidation.

6. To resolve to close the liquidation of the Company and to distribute the net result of the liquidation to the Sole Shareholder.

7. To resolve on the safekeeping of the Company's books and records and to decide that the Company's documents and books be kept for five (5) years from the date of publication of the closing of the liquidation in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations at the following address: 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg.

8. To resolve on the cancellation of the shares in the Company and the deletion of the Company's share register.

9. Miscellaneous.

That the present Meeting constituting 100% of the share capital of the Company is regularly constituted and may validly deliberate on the items being on the agenda.

II. After discussion of the reasons and after due deliberation having been done, the Meeting unanimously decided upon the following resolutions:

First resolution

The Meeting resolves to table and hear the report of the liquidator on the application of the corporate assets and also submits and tables the accounts and supporting documents of the Company as set out in Annex 1 hereto, which shall remain attached to the present deed to be filed at the same time.

Second resolution

The Meeting of the Sole Shareholder decides to table the report of Ecovis, on the liquidation, as set out in Annex 2 hereto, which shall remain attached to the present deed to be filed at the same time.

Third resolution

The Meeting decides to approve the report of the liquidator and the accounts and supporting documents of the liquidation.

Fourth resolution

The Meeting decides to approve the report of the commissaire-vérificateur à la liquidation, Ecovis, aforementioned.

Fifth resolution

The Meeting decides to grant discharge (quitus) to the liquidator of the Company, Sporagnium Limited, a limited liability company incorporated in the British Virgin Islands on 22 September 2004, with registration number 615637 and registered address at 9 Columbus Centre, Pelican Drive, Road Town, British Virgin Islands, for the performance of all its duties during, and in connection with, the liquidation of the Company.

Sixth resolution

The Meeting resolves to give full discharge to the commissaire-vérificateur à la liquidation Ecovis with registered office at 56, rue Charles Martel L-2134 Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Company's Register under number B0077027.

Seventh resolution

The Meeting decides to grant discharge (quitus) to the managers of the Company, Hermanus R. W. Troskie and William Oliver Houghton Fry, for the performance of their mandates up to the date of liquidation of the Company.

Eighth resolution

The Meeting decides to close the liquidation.

Ninth resolution

The Meeting decides that the books and records of the dissolved Company will be kept for five (5) years from the date of the publication of the closing of the liquidation in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, at the following address: 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg.

Tenth resolution

The Meeting resolves to cancel all the shares in the Company and to delete the Company's share register.

Expenses

All costs and fees due as a result of the foregoing extraordinary general shareholder's meeting are valued at one thousand five hundred euro (EUR 1,500) and shall be charged to the Company.

The undersigned notary who understands and speaks English, states that upon request of the proxyholder of the Sole Shareholder, this deed is worded in English followed by a French translation and that in case of any divergence between the English and the French texts, the English text shall be prevailing.

Whereof, this notarial deed was drawn up in Mondorf-les-Bains, at the office of the undersigned notary, on the date appearing at the beginning of this document.

The document having been read and translated to the proxyholder of the Sole Shareholder, said proxyholder signed together with us the notary the present original deed.

Suit la version française du texte qui précède

En l'an deux mille seize, le quatre avril,

par devant Nous, Maître Marc Loesch, notaire de résidence à Mondorf-les-Bains (Grand-Duché de Luxembourg),

a comparu:

Denova Limited, une société constituée selon les lois de l'Ile de Man, sous le numéro 012068V et ayant son siège social au 33 - 37 Athol Street, Douglas, IM1 1MLB, Ile de Man ("l'Associé Unique"),

ici représentée par Mr Frank Stolz-Page, de résidence professionnelle à Mondorf-les-Bains (le "Mandataire"), en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 30 mars 2016.

Laquelle procuration, après avoir été signée "ne varietur" par le Mandataire et par le notaire soussigné, restera attachée au présent acte, afin d'être enregistrée avec lui auprès des autorités compétentes.

Laquelle partie comparante, par l'intermédiaire de son mandataire, a demandé au notaire soussigné d'acter ce qui suit:

- La partie comparante est l'Associé Unique d'une société à responsabilité limitée existant sous le nom de Carida S.à r.l., en liquidation, ayant son siège social au 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg, avec un capital social de 12.500 EUR et enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 174.362 (la "Société"), constituée selon un acte notarial de Maître F. Kessler en date du 13 Décembre 2012, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations C-No.514 en date du 1^{er} mars 2013.

La Société a été mise en liquidation par acte du notaire soussigné en date du 10 septembre 2015, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations ("Mémorial") No.3184 en date du 24 novembre 2015.

I. Les points de l'ordre du jour de l'Assemblée (l'"Assemblée") sont les suivants:

1. Soumettre, présenter, entendre et approuver le rapport du liquidateur, Sporagnium Limited, une société à responsabilité limitée constituée aux Iles Vierges Britanniques le 22 septembre 2004, et enregistrée sous le numéro 615637 ayant son siège social à 9 Columbus Centre, Pelican Drive, Road Town, Iles Vierges Britanniques, (le "Liquidateur") sur l'emploi des actifs de la Société et soumettre et présenter les comptes et les documents de support de la Société tel qu'énoncé dans l'Annexe 1 ci-après.

2. Soumettre, présenter, entendre et approuver le rapport d'Ecovis Luxembourg S.à r.l. ("Ecovis") nommé commissaire-vérificateur à la liquidation de la Société eu égard aux actions de Sporagnium Limited, le liquidateur de la Société, comme défini dans l'Annexe 2 ci-après.

3. D'octroyer la décharge (quitus) au Liquidateur pour la performance de l'ensemble de ses fonctions durant, et dans le cadre de la liquidation de la Société.

4. D'octroyer la décharge à Ecovis, commissaire-vérificateur à la liquidation de la Société pour la performance de l'ensemble de ses fonctions durant, et dans le cadre de la liquidation de la Société.

5. D'octroyer la décharge (quitus) aux gérants de la Société, Hermanus R. W. Troskie et William Oliver Houghton Fry, pour l'exécution de leur mandat à partir du 10 septembre 2015, date à laquelle la Société a été placée en liquidation.

6. De décider de clôturer la liquidation de la Société et de distribuer le résultat net de la liquidation à l'Associé Unique.

7. De décider de conserver les livres et registres de la Société et de décider que les documents et livres de la Société soient conservés pendant cinq ans (5) à compter de la date de publication de la clôture de la liquidation au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations à l'adresse suivante: 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg.

8. De décider l'annulation des parts sociales de la Société et la suppression du registre des parts sociales de la Société.

9. Divers.

II. Que la présente Assemblée représentant 100% du capital social de la Société est régulièrement constituée et peut délibérer valablement sur les points de l'ordre du jour.

Après discussion des raisons et après délibération en bonne et due forme, l'Assemblée a décidé à l'unanimité de prendre les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée décide de présenter et d'entendre le rapport du liquidateur quant à l'emploi des actifs de la Société et de soumettre et présenter les comptes et livres de la Sociétés tel que défini dans l'Annexe 1 ci-dessous, laquelle restera attachée au présent acte pour être enregistrée avec lui au même moment.

Deuxième résolution

L'Assemblée de l'Associé Unique décide de présenter le rapport d'Ecovis, sur la liquidation, tel que défini dans l'Annexe 2 ci-après, laquelle restera attachée au présent acte pour être enregistrée avec lui au même moment.

Troisième résolution

L'Assemblée décide d'approuver le rapport du liquidateur ainsi que les comptes et livres relatifs à la liquidation.

Quatrième résolution

L'Assemblée décide d'approuver le rapport du commissaire-vérificateur à la liquidation, Ecovis, cité ci-dessus.

Cinquième résolution

L'Assemblée décide d'octroyer la décharge (quitus) à Sporagnium Limited, une société à responsabilité limitée constituée aux Iles Vierges Britanniques le 22 septembre 2004, et enregistrée sous le numéro 615637 ayant son siège social à 9

Columbus Centre, Pelican Drive, Road Town, Iles Vierges Britanniques pour l'exécution de l'ensemble de ses fonctions au cours de et dans le cadre de la liquidation de la Société.

Sixième résolution

L'Assemblée décide d'octroyer la pleine décharge au commissaire-vérificateur à la liquidation Ecovis ayant son siège social au 56, rue Charles Martel L-2134 Luxembourg et enregistré au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 77.027.

Septième résolution

L'Assemblée décide d'octroyer la décharge (quitus) aux gérants de la Société, Hermanus R. W. Troskie et William Oliver Houghton Fry, pour l'exécution de leur mandat jusqu'à la date à laquelle la Société a été mise en liquidation.

Huitième résolution

L'Assemblée décide de clôturer la liquidation.

Neuvième résolution

L'Assemblée décide que soient conservés les livres et registres de la Société pendant cinq ans (5) à compter de la date de publication de la clôture de la liquidation au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations à l'adresse suivante: 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg.

Dixième résolution

L'Assemblée décide l'annulation des parts sociales de la Société et la suppression du registre des parts sociales de la Société.

Frais

Le montant total des frais ou charges qui incombent à la Société en raison de l'Assemblée générale extraordinaire de l'Associé est évalué à mille cinq cents euros (EUR 1.500).

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais et français, déclare par les présentes, qu'à la requête du mandataire de l'Associé Unique, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la requête des mêmes parties comparantes, et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise prévaudra.

DONT ACTE, fait et passé à Mondorf-les-Bains, en l'étude du notaire instrumentant, à la date indiquée en tête des présentes.

Après lecture faite et interprétation donnée au Mandataire de l'Associé Unique, ledit Mandataire a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: F. Stolz-Page, M. Loesch.

Enregistré à Grevenmacher A.C., le 13 avril 2016. GAC/2016/2952. Reçu soixante-quinze euros. 75,00 €.

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

Pour expédition conforme,

Mondorf-les-Bains, le 18 mai 2016.

Référence de publication: 2016111549/184.

(160084858) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 2016.

Balmora S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2134 Luxembourg, 58, rue Charles Martel.

R.C.S. Luxembourg B 174.336.

—
CLÔTURE DE LIQUIDATION

In the year two thousand and sixteen, on the fourth of April,
before Us Maître Marc Loesch, notary residing in in Mondorf-les-Bains (Grand Duchy of Luxembourg),

there appeared:

Newmarket Holdings Limited, a company incorporated in accordance with the laws of the Isle of Man under registration number 012151V and with its registered address at 1, Falcon Cliff, Palace Road, GBM- IM2 4LB Douglas, Isle of Man (the "Sole Shareholder")

here represented by Mr Frank Stolz-Page residing professionally at in Mondorf-les-Bains (the "Proxyholder"),
by virtue of a proxy given under private seal given on 30 March 2016,

Said proxy, after having been signed "ne varietur" by the Proxyholder and by the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed, to be filed with the registration authorities.

Said appearing party, through its Proxyholder, has requested the undersigned notary to state that:

- The appearing party is the Sole Shareholder of the private limited liability company (société à responsabilité limitée) existing under the name of Balmora S.à r.l. in liquidation, having its registered office at 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg, with share capital of EUR 12,500 and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under section B number 174.336 (the "Company"), incorporated pursuant to a deed of notary Maître Maître F. Kessler dated 13 December 2012, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations C-No.484 dated 27 February 2013.

The Company was put into liquidation by a deed of the undersigned notary dated 10 September 2015, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations ("Mémorial") No.3176 dated 24 November 2015.

I. The agenda of the meeting (the "Meeting") is the following:

1. To submit, table, hear and approve the report of the liquidator, Sporagnium Limited, a limited liability company incorporated in the British Virgin Islands on 22 September 2004, with registration number 615637 and registered address at 9 Columbus Centre, Pelican Drive, Road Town, British Virgin Islands, (the "Liquidator") on the application of the corporate assets and to submit and table the accounts and supporting documents of the Company as set out in Annex 1 hereto.

2. To submit, table, hear and approve the report of Ecovis Luxembourg S.à r.l. ("Ecovis") appointed as commissaire-vérificateur à la liquidation of the Company having regard to the actions of Sporagnium Limited, the liquidator of the Company, as set out in Annex 2 hereto.

3. To discharge (quitus) the Liquidator for the performance of all its duties during, and in connection with, the liquidation of the Company.

4. To discharge Ecovis, commissaire-vérificateur à la liquidation of the Company for all duties during, and in connection with the liquidation of the Company.

5. To grant discharge (quitus) to the Company's managers, Hermanus R. W. Troskie and David Kenneth, for the performance of their mandates up to 10 September 2015, the date the Company was placed into liquidation.

6. To resolve to close the liquidation of the Company and to distribute the net result of the liquidation to the Sole Shareholder.

7. To resolve on the safekeeping of the Company's books and records and to decide that the Company's documents and books be kept for five (5) years from the date of publication of the closing of the liquidation in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations at the following address: 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg.

8. To resolve on the cancellation of the shares in the Company and the deletion of the Company's share register.

9. Miscellaneous.

II. That the present Meeting constituting 100% of the share capital of the Company is regularly constituted and may validly deliberate on the items being on the agenda.

After discussion of the reasons and after due deliberation having been done, the Meeting unanimously decided upon the following resolutions:

First resolution

The Meeting resolves to table and hear the report of the liquidator on the application of the corporate assets and also submits and tables the accounts and supporting documents of the Company as set out in Annex 1 hereto, which shall remain attached to the present deed to be filed at the same time.

Second resolution

The Meeting of the Sole Shareholder decides to table the report of Ecovis, on the liquidation, as set out in Annex 2 hereto, which shall remain attached to the present deed to be filed at the same time.

Third resolution

The Meeting decides to approve the report of the liquidator and the accounts and supporting documents of the liquidation.

Fourth resolution

The Meeting decides to approve the report of the commissaire-vérificateur à la liquidation, Ecovis, aforementioned.

Fifth resolution

The Meeting decides to grant discharge (quitus) to the liquidator of the Company, Sporagnium Limited, a limited liability company incorporated in the British Virgin Islands on 22 September 2004, with registration number 615637 and registered address at 9 Columbus Centre, Pelican Drive, Road Town, British Virgin Islands, for the performance of all its duties during, and in connection with, the liquidation of the Company.

Sixth resolution

The Meeting resolves to give full discharge to the commissaire-vérificateur à la liquidation Ecovis with registered office at 56, rue Charles Martel L-2134 Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Company's Register under number B0077027.

Seventh resolution

The Meeting decides to grant discharge (quitus) to the managers of the Company, Hermanus R. W. Troskie and David Kenneth, for the performance of their mandates up to the date of liquidation of the Company.

Eighth resolution

The Meeting decides to close the liquidation.

Ninth resolution

The Meeting decides that the books and records of the dissolved Company will be kept for five (5) years from the date of the publication of the closing of the liquidation in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, at the following address: 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg.

Tenth resolution

The Meeting resolves to cancel all the shares in the Company and to delete the Company's share register.

Expenses

All costs and fees due as a result of the foregoing extraordinary general shareholder's meeting are valued at one thousand five hundred euro (EUR 1,500) and shall be charged to the Company.

The undersigned notary who understands and speaks English, states that upon request of the proxyholder of the Sole Shareholder, this deed is worded in English followed by a French translation and that in case of any divergence between the English and the French texts, the English text shall be prevailing.

Whereof, this notarial deed was drawn up in Mondorf-les-Bains, at the office of the undersigned notary, on the date appearing at the beginning of this document.

The document having been read and translated to the proxyholder of the Sole Shareholder, said proxyholder signed together with us the notary the present original deed.

Suit la version française du texte qui précède

En l'an deux mille seize, le quatre avril,

Par-devant Nous, Maître Marc Loesch, notaire de résidence à Mondorf-les-Bains (Grand-Duché de Luxembourg),

a comparu:

Newmarket Holdings Limited, une société constituée selon les lois de l'Ile de Man, sous le numéro 012151V et ayant son siège social au 1, Falcon Cliff, Palace Road, GBM- IM2 4LB Douglas, Ile de Man ("l'Associé Unique"),
ici représentée par Monsieur Frank Stolz-Page, de résidence professionnelle à Mondorf-les-Bains (le "Mandataire"),
en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 30 mars 2016.

Laquelle procuration, après avoir été signée "ne varietur" par le Mandataire et par le notaire soussigné, restera attachée au présent acte, afin d'être enregistrée avec lui auprès des autorités compétentes.

Laquelle partie comparante, par l'intermédiaire de son mandataire, a demandé au notaire soussigné d'acter ce qui suit:

- La partie comparante est l'Associé Unique d'une société à responsabilité limitée existant sous le nom de Balmora S.à r.l., en liquidation, ayant son siège social au 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg, avec un capital social de 12.500 EUR et enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 174.336 (la "Société"), constituée selon un acte notarial de Maître F. Kessler en date du 13 Décembre 2012, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations C-No.484 en date du 27 février 2013.

La Société a été mise en liquidation par acte du notaire soussigné en date du 10 septembre 2015, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations ("Mémorial") No.3176 en date du 24 novembre 2015.

I. Les points de l'ordre du jour de l'Assemblée (l'"Assemblée") sont les suivants:

1. Soumettre, présenter, entendre et approuver le rapport du liquidateur, Sporagnium Limited, une société à responsabilité limitée constituée aux Iles Vierges Britanniques le 22 septembre 2004, et enregistrée sous le numéro 615637 ayant son siège social à 9 Columbus Centre, Pelican Drive, Road Town, Iles Vierges Britanniques, (le "Liquidateur") sur l'emploi des actifs de la Société et soumettre et présenter les comptes et les documents de support de la Société tel qu'énoncé dans l'Annexe 1 ci-après.

2. Soumettre, présenter, entendre et approuver le rapport d'Ecovis Luxembourg S.à r.l. ("Ecovis") nommé commissaire-vérificateur à la liquidation de la Société eu égard aux actions de Sporagnium Limited, le liquidateur de la Société, comme défini dans l'Annexe 2 ci-après.

3. D'octroyer la décharge (quitus) au Liquidateur pour la performance de l'ensemble de ses fonctions durant, et dans le cadre de la liquidation de la Société.

4. D'octroyer la décharge à Ecovis, commissaire-vérificateur à la liquidation de la Société pour la performance de l'ensemble de ses fonctions durant, et dans le cadre de la liquidation de la Société.

5. D'octroyer la décharge (quitus) aux gérants de la Société, Hermanus R. W. Troskie et David Kenneth, pour l'exécution de leur mandat à partir du 10 septembre 2015, date à laquelle la Société a été placée en liquidation.

6. De décider de clôturer la liquidation de la Société et de distribuer le résultat net de la liquidation à l'Associé Unique.

7. De décider de conserver les livres et registres de la Société et de décider que les documents et livres de la Société soient conservés pendant cinq ans (5) à compter de la date de publication de la clôture de la liquidation au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations à l'adresse suivante: 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg.

8. De décider l'annulation des parts sociales de la Société et la suppression du registre des parts sociales de la Société.

9. Divers.

II. Que la présente Assemblée représentant 100% du capital social de la Société est régulièrement constituée et peut délibérer valablement sur les points de l'ordre du jour.

Après discussion des raisons et après délibération en bonne et due forme, l'Assemblée a décidé à l'unanimité de prendre les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée décide de présenter et d'entendre le rapport du liquidateur quant à l'emploi des actifs de la Société et de soumettre et présenter les comptes et livres de la Société tel que défini dans l'Annexe 1 ci-dessous, laquelle restera attachée au présent acte pour être enregistrée avec lui au même moment.

Deuxième résolution

L'Assemblée de l'Associé Unique décide de présenter le rapport d'Ecovis, sur la liquidation, tel que défini dans l'Annexe 2 ci-après, laquelle restera attachée au présent acte pour être enregistrée avec lui au même moment.

Troisième résolution

L'Assemblée décide d'approuver le rapport du liquidateur ainsi que les comptes et livres relatifs à la liquidation.

Quatrième résolution

L'Assemblée décide d'approuver le rapport du commissaire-vérificateur à la liquidation, Ecovis, cité ci-dessus.

Cinquième résolution

L'Assemblée décide d'octroyer la décharge (quitus) à Sporagnium Limited, une société à responsabilité limitée constituée aux Iles Vierges Britanniques le 22 septembre 2004, et enregistrée sous le numéro 615637 ayant son siège social à 9 Columbus Centre, Pelican Drive, Road Town, Iles Vierges Britanniques pour l'exécution de l'ensemble de ses fonctions au cours de et dans le cadre de la liquidation de la Société.

Sixième résolution

L'Assemblée décide d'octroyer la pleine décharge au commissaire-vérificateur à la liquidation Ecovis ayant son siège social au 56, rue Charles Martel L-2134 Luxembourg et enregistré au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 77.027.

Septième résolution

L'Assemblée décide d'octroyer la décharge (quitus) aux gérants de la Société, Hermanus R. W. Troskie et David Kenneth, pour l'exécution de leur mandat jusqu'à la date à laquelle la Société a été mise en liquidation.

Huitième résolution

L'Assemblée décide de clôturer la liquidation.

Neuvième résolution

L'Assemblée décide que soient conservés les livres et registres de la Société pendant cinq ans (5) à compter de la date de publication de la clôture de la liquidation au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations à l'adresse suivante: 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg.

Dixième résolution

L'Assemblée décide l'annulation des parts sociales de la Société et la suppression du registre des parts sociales de la Société.

Frais

Le montant total des frais ou charges qui incombent à la Société en raison de l'Assemblée générale extraordinaire de l'Associé est évalué à mille cinq cents euros (EUR 1.500).

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais et français, déclare par les présentes, qu'à la requête du mandataire de l'Associé Unique, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la requête des mêmes parties comparantes, et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise prévaudra.

DONT ACTE, fait et passé à Mondorf-les-Bains, en l'étude du notaire instrumentant, à la date indiquée en tête des présentes.

Après lecture faite et interprétation donnée au Mandataire de l'Associé Unique, ledit Mandataire a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: F. Stolz-Page, M. Loesch.

Enregistré à Grevenmacher A.C., le 13 avril 2016. GAC/2016/2951. Reçu soixante-quinze euros. 75,00 €.

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

Pour expédition conforme,

Mondorf-les-Bains, le 18 mai 2016.

Référence de publication: 2016111507/184.

(160084859) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 2016.

Daniela Zimmermann Hairdressing S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6560 Berdorf, 53, route d'Echternach.

R.C.S. Luxembourg B 206.179.

—
STATUTEN

Im Jahre zweitausendsechszehn, am zwölften Mai.

Vor dem unterzeichneten Notar Patrick SERRES, mit Amtssitz in Remich (Großherzogtum Luxemburg).

Ist erschienen:

Frau Daniela ZIMMERMANN, Friseurmeisterin, wohnhaft in L-6833 Biwer, 11, Om Béchel.

Vorgenannte Partei hat den amtierenden Notar ersucht die Satzung einer von ihr zu gründenden Gesellschaft mit beschränkter Haftung wie folgt zu beurkunden:

Art. 1. Eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung ist gegründet, der die nachstehende Satzung, sowie die diesbezügliche Gesetzgebung zu Grunde liegt.

Art. 2. Die Gesellschaft hat zum Zweck den Betrieb eines oder mehrerer Friseursalons, sowie den Verkauf von Artikeln der Friseurbranche.

Die Gesellschaft kann sich an Geschäften sowohl im In- als auch im Ausland beteiligen, die einen ähnlichen Zweck verfolgen; sie kann weiterhin sämtliche handelsübliche, industrielle und finanzielle Operationen vornehmen, welche direkt oder indirekt auf dem Hauptzweck Bezug haben.

Art. 3. Die Gesellschaft wird auf unbestimmte Dauer errichtet.

Art. 4. Die Gesellschaft führt den Namen „Daniela Zimmermann Hairdressing S.à r.l..“

Art. 5. Der Sitz der Gesellschaft ist in der Gemeinde Berdorf.

Durch einfachen Beschluss der Geschäftsführung kann der Gesellschaftssitz innerhalb der Gemeinde verlegt werden.

Die Geschäftsführung kann Zweigniederlassungen, Filialen, Agenturen oder administrative Büros sowohl im Großherzogtum Luxemburg als auch im Ausland errichten.

Art. 6. Das Stammkapital der Gesellschaft beträgt zwölftausendfünfhundert EURO (12.500.- EUR) eingeteilt in einhundert (100) Anteile von je einhundertfünfzig EURO (125.- EUR).

Art. 7. Das Gesellschaftskapital kann jederzeit erhöht oder herabgesetzt werden, unter den in Artikel 199 des Gesetzes über die Handelsgesellschaften festgesetzten Bedingungen.

Art. 8. Jeder Anteil ist proportional an den Aktiva und am Gewinn beteiligt.

Art. 9. Zwischen Gesellschaftern sind die Anteile frei übertragbar. Die Übertragung unter Lebenden von Gesellschaftsanteilen an Nichtgesellschafter bedarf der Genehmigung der Gesellschafterversammlung und mindestens fünfundsiebzig Prozent des Gesellschaftskapitals. Im Übrigen wird auf die Bestimmungen der Artikel 189 und 190 des Gesetzes vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften verwiesen.

Art. 10. Tod, Entmündigung, Konkurs oder Zahlungsunfähigkeit des Gesellschafters lösen die Gesellschaft nicht auf.

Art. 11. Die Gesellschaft wird durch einen oder mehrere Geschäftsführer, Gesellschafter oder nicht, welche von der Gesellschafterversammlung ernannt werden, verwaltet.

Falls die Gesellschafterversammlung nicht anders bestimmt, haben der oder die Geschäftsführer die weitestgehenden Befugnisse um die Gesellschaftsangelegenheiten zu führen und die Gesellschaft im Rahmen des Gesellschaftszweckes zu verwalten.

Der oder die Geschäftsführer der Gesellschaft können zu jeder Zeit und auch ohne rechtmäßigen Grund von der Generalversammlung der oder des Gesellschafters abberufen werden.

Art. 12. Bei der Ausübung ihres Amtes gehen der oder die Geschäftsführer keinerlei persönliche Verpflichtungen ein. Als Beauftragte sind sie lediglich für die ordnungsgemäße Durchführung ihres Amtes verantwortlich.

Art. 13. Jeder Gesellschafter ist in der Generalversammlung stimmberechtigt. Er hat soviel Stimmen wie er Anteile besitzt und kann sich aufgrund einer Vollmacht an den Versammlungen rechtsgültig vertreten lassen.

Art. 14. Die Generalversammlung fasst ihre Beschlüsse mit einfacher Mehrheit. Beschlüsse über Satzungsänderungen kommen nur zustande, soweit sie von der Mehrheit der Gesellschafter, die drei Viertel des Kapitals vertreten, gefasst werden.

Art. 15. Das Geschäftsjahr beginnt am ersten Januar eines jeden Jahres und endet am einunddreißigsten Dezember desselben Jahres.

Art. 16. Am einunddreißigsten Dezember eines jeden Jahres erstellt die Geschäftsführung den Jahresabschluss.

Art. 17. Jeder Gesellschafter kann am Gesellschaftssitz Einsicht in den Jahresabschluss nehmen.

Art. 18. Fünf Prozent des Reingewinns werden der gesetzlichen Rücklage zugeführt bis diese zehn Prozent des Stammkapitals erreicht hat.

Der Saldo steht zur Verfügung der Gesellschafter.

Art. 19. Im Falle der Auflösung der Gesellschaft wird die Liquidation von einem oder mehreren von der Gesellschafterversammlung ernannten Liquidatoren, die keine Gesellschafter sein müssen, durchgeführt. Die Gesellschafterversammlung legt deren Befugnisse und Bezüge fest.

Art. 20. Wann, und so lang ein Gesellschafter alle Anteile besitzt, ist die Gesellschaft eine Einmanngesellschaft im Sinn von Artikel 179(2) des Gesetzes über die kommerziellen Gesellschaften; in diesem Fall finden unter anderem die Artikel 200-1 und 200-2 desselben Gesetzes Anwendung.

Art. 21. Für alle Punkte, die nicht in dieser Satzung festgelegt sind, verweist der Gründer auf die gesetzlichen Bestimmungen.

Übergangsbestimmung

Das erste Geschäftsjahr beginnt am heutigen Tag und endet am 31. Dezember 2016.

Zeichnung der Anteile

Alle einhundert (100) Anteile wurden gezeichnet von Frau Daniela ZIMMERMANN, vorgenannt.

Dieselben Anteile wurden voll in bar eingezahlt, so dass die Summe von zwölftausendfünfhundert EURO (12.500.- EUR) der Gesellschaft ab jetzt zur Verfügung steht, wie dies dem amtierenden Notar ausdrücklich bestätigt wurde.

Der unterzeichnete Notar hat festgestellt, dass die Bedingungen von Artikel 183 des Gesetzes über die Handelsgesellschaften erfüllt sind.

Kosten

Die der Gesellschaft aus Anlass ihrer Gründung anfallenden Kosten, Honorare und Auslagen betragen schätzungsweise eintausendeinhundert Euro (1.100.- EUR).

Ausserordentliche Gesellschafterversammlung

Sodann fasst der Gesellschafter folgende Beschlüsse:

Erster Beschluss

Zur alleinigen Geschäftsführerin wird ernannt auf unbestimmte Dauer:

Frau Daniela ZIMMERMANN, vorbenannt.

Die Gesellschaft ist in allen Angelegenheiten rechtsgültig verpflichtet durch die alleinige Unterschrift des Geschäftsführers.

Zweiter Beschluss

Die Anschrift der Gesellschaft lautet: L-6550 Berdorf, 53, route d'Echternach.

103536

Erklärung

Die erschienene Partei erklärt hiermit, dass sie selbst an den eingebrachten Vermögenswerten letztlich wirtschaftlich berechtigt ist und bestätigt dass die Gelder und Vermögenswerte nicht aus einer Straftat herrühren.

Belehrung

Der amtierende Notar hat die erschienene(n) Partei(en) darauf hingewiesen, dass vor der Ausübung der in Artikel 2 als Gesellschaftszweck bezeichneten Aktivitäten, die nötigen amtlichen Genehmigungen erteilt sein müssen, gemäß der aktuellen Gesetzgebung.

WORÜBER URKUNDE, Aufgenommen zu Remich, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung an den Erschienenen, dem Notar nach Namen, gebräuchlichem Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, hat derselbe mit Uns Notar gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: D. ZIMMERMANN, Patrick SERRES.

Enregistré à Grevenmacher Actes Civils, le 13 mai 2016. Relation: GAC/2016/3754. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

Für gleichlautende Ausfertigung, zum Zwecke der Veröffentlichung im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, erteilt.

Remich, den 20. Mai 2016.

Référence de publication: 2016112423/103.

(160085772) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2016.

Le Roseau, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 296-298, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 36.722.

—
EXTRAIT

Il résulte des résolutions adoptées le 15 mars 2016 par le conseil d'administration de la Société, Le Roseau, une société anonyme constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 296-298, Route de Longwy, L-1940 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg et enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 36.722, que le conseil d'administration précité a décidé d'attribuer en vertu de l'article 7 des statuts de la Société:

(i) le titre de Président à M. Nilesh Pandya, né le 23 janvier 1971 à Nairobi, Kenya, et ayant son adresse à Loudhams Wood Ln, Chalfont St Giles, Buckinghamshire HP8 4AP, Royaume-Uni, administrateur de la Société, avec effet au 15 mars 2016; et

(ii) le titre de Vice-Président à M. Jonathan Booth, né le 5 novembre 1961 à Belfast, Royaume-Uni, et ayant son adresse à 42, West Street, GB-MK 46 Olney, Buckinghamshire, Royaume-Uni, administrateur de la Société, avec effet au 15 mars 2016.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 mai 2016.

Pour la Société

Un mandataire

Référence de publication: 2016109505/23.

(160082449) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2016.

Liris S.à r.l., Société Anonyme.

Siège social: L-6454 Echternach, 14, rue des Lilas.

R.C.S. Luxembourg B 104.182.

—
Der Jahresabschluss vom 31.12.2015 wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2016109514/9.

(160081779) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2016.
